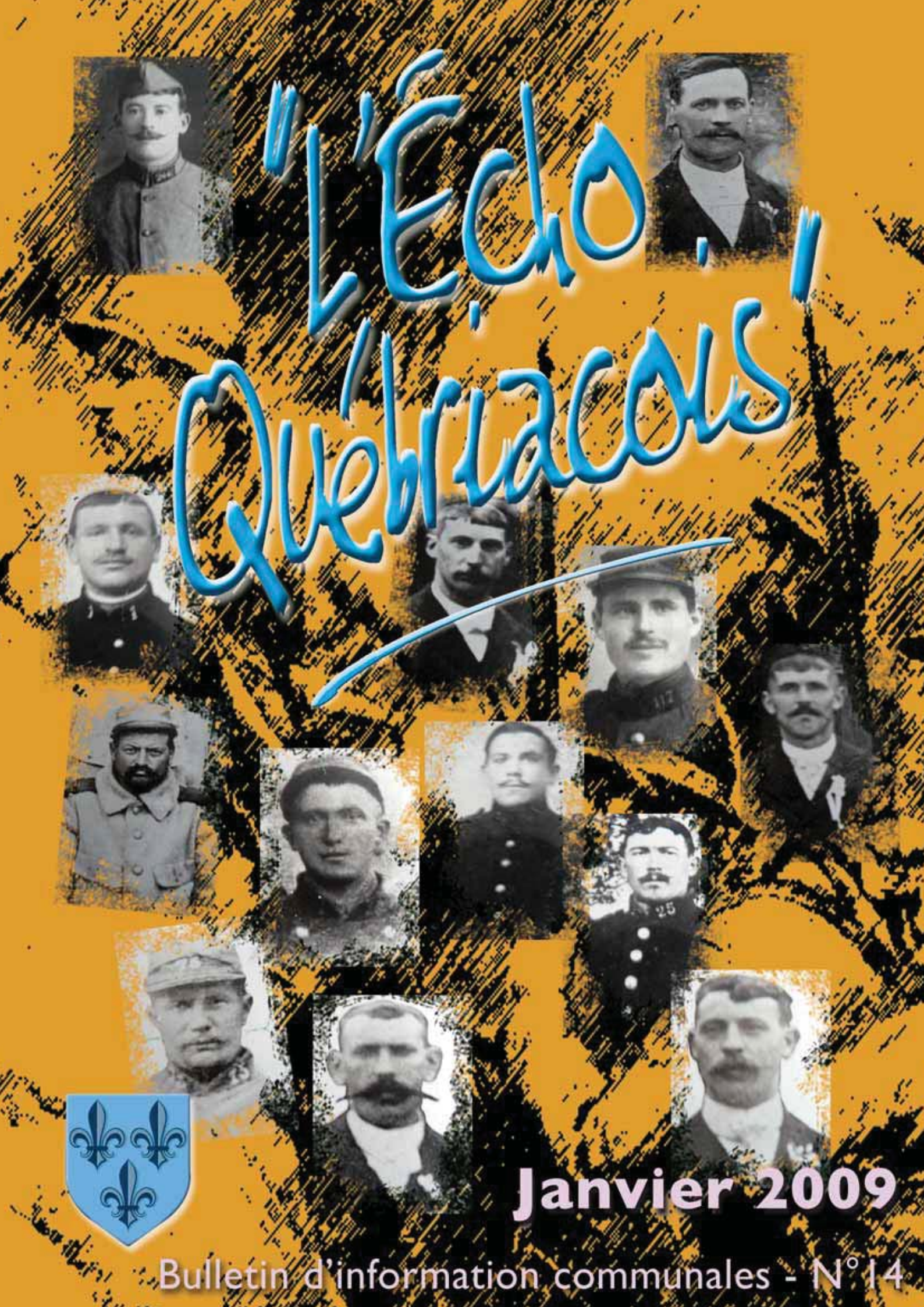

L'Écho Quebriacois

Janvier 2009

Bulletin d'information communales - N°14

ART du TOIT
Couverture
Restauration du patrimoine - Zinguerie
Prochainement ZA de Rolin - Québriac
Tel 06 21 77 49 55

Jean-Marc Conflant
ENTRETIEN ESPACE VERT

Espaces verts
- Entretien et création
- Petits et grands espaces

Broyage d'herbes
- Accotement et talus
- Plantations et grands espaces

RENSEIGNEMENT
02 99 45 25 58
06 80 67 13 86

DEVIS GRATUIT

MAIRIE
5, RUE DE LA LIBERTÉ
35190 - QUÉBRIAC
TÉL. : 02 99 68 03 52

mairie@quebriac.fr
site : www.quebriac.fr

SOMMAIRE

Le mot du maire 3
Vie Communale 4
Vie sociale 8
Etat Civil 11
Une page histoire 12
Communauté de Communes..... 15
SIVU Anim'6 20
École 22
Bibliothèque 23
Vie Associative..... 24
Séances du Conseil Municipal 37
Permanences du Maire et de ses adjoints 54
Québriacois d'honneur... 55

Directeur de la publication : Armand Châteaugiron

Impression : ATIMCO Combourg

Europe, Europe, où es-tu ?

L'année 2008 s'achève dans des conditions nationales et internationales difficiles pour l'avenir à court et moyen terme semble t'il : inquiétudes, angoisses et peurs sont le lot de nos informations et de nos conversations. Inquiétudes sur l'évolution économique, sur l'emploi, sur les conditions de vie, d'habitat. Qui l'aurait prédit au début de l'année ?

La France, en cette fin de présidence européenne, cherche à entraîner ses partenaires vers une politique de relance, de grands travaux, de mobilisation, elle a raison. C'est au niveau de l'Europe que l'action sera la plus efficace, relayée ensuite au niveau national. C'est l'occasion pour l'Europe de montrer ses capacités à répondre aux problématiques des populations. L'Europe peut et doit agir.

Les **élections européennes** auront lieu le **7 juin prochain**. Nous pouvons, par notre participation, soutenir et stimuler l'action de nos dirigeants, leur signifier que **nous comptons sur l'Europe.**

Les collectivités locales sont elles aussi inquiètes car elles ne seront pas épargnées. Alors qu'elles mêmes peuvent encore investir et soutenir l'emploi, elles risquent d'être bridées prochainement (dès 2009) par l'impossibilité de récupérer la TVA sur les investissements*. De plus, les ressources des collectivités sont basées aussi sur les taxes des entreprises, et dès lors que l'activité baisse, elles baissent aussi.

Que reste-t-il pour cette nouvelle année ? D'abord, **conserver ou améliorer sa santé,** c'est la première chose qui compte. Ensuite, que la situation générale au niveau national, européen et mondial fasse réfléchir les responsables planétaires pour qu'ils trouvent les solutions à la crise, pour qu'elle ne dure pas, et tout au moins qu'elle n'affecte pas les plus fragiles.

Les vœux de la municipalité auront lieu
le samedi 17 janvier à 11h à la salle de la nouasse.

Ce sera l'occasion de se souhaiter de vive voix une bonne année, les uns les autres, et d'évoquer l'action municipale depuis mars dernier, et les projets en cours.

Bonne année 2009. Bonne santé à tous.

Armand CHÂTEAUGIRON, maire

• La TVA à 19,6% sur les investissements est récupérée pour 15% dans un délai de 2 ans.

Désherbage communal…

Quand désherber autrement rime avec environnement !

De nombreuses études ont permis de mettre en évidence la pollution des eaux par les pesticides.
Tout applicateur de pesticides (agriculteurs, collectivités et services publics, particuliers, etc.) est donc responsable de la qualité de l'eau et se doit de tout mettre en œuvre pour l'améliorer.
Aujourd'hui, les agriculteurs s'emploient à diminuer leur contribution à la pollution de l'eau en améliorant leurs pratiques et en procédant à certains aménagements (mise en place de bandes enherbées, de talus, etc.).
En ce qui concerne les zones urbaines, le risque majeur provient essentiellement des surfaces imperméables.
En effet, dès la première pluie, les pesticides appliqués ont tendance à transférer rapidement vers les eaux.
Avec l'appui de la Communauté de Communes Bretagne Romantique, la commune de QUEBRIAC s'est volontairement engagée dans une démarche de reconquête de la qualité de l'eau. Depuis 2 ans, elle dispose d'un Plan de Désherbage Communal lui permettant d'entretenir le bourg en privilégiant l'usage de techniques alternatives au désherbage chimique.
Pour les zones ne pouvant pas être traitées chimiquement, des solutions alternatives ont alors été maintenues voire mises en place:
Cela passe essentiellement par du binage, de l'arrachage, de la fauche, du balayage et l'utilisation du désherbage thermique, mais aussi par la mise en place de paillage et de bâchage sur certains massifs.
La motivation des agents techniques fait apparaître des avancées significatives quant aux pratiques actuellement en cours sur la commune. Actuellement, de nombreux secteurs situés sur le bourg sont entretenus sans usage de désherbants chimiques.
Vous aurez l'occasion d'apercevoir les agents brûler, faucher, arracher ou biner l'herbe le long des rues et sur certaines zones du centre bourg.
Nous vous invitons **à les encourager dans leurs efforts** et à faire preuve d'indulgence si quelques « mauvaises herbes » venaient à réapparaître quelques jours après leur passage (la présence ponctuelle de végétation spontanée ne doit pas remettre en cause le choix du non chimique sur les zones sensibles).

Collectivités, particuliers, tous unis dans une même démarche ! ! !

Pour la reconquête de la qualité de l'eau et la défense de l'environnement votre commune montre l'exemple à suivre, alors encouragez-la !

- En réfléchissant vous aussi à la place de la «mauvaise herbe » dans le centre bourg.
- En menant une réflexion avant tout recours aux pesticides.
- En considérant qu'un endroit non désherbé n'est pas synonyme de saleté.
- En utilisant, chacun à son échelle, des techniques de désherbage alternatif toutes simples : Le binage, l'arrachage, le fauchage ou le brûlage des plantes indésirables sont des gestes que vous pouvez d'ores et déjà mettre en application chez vous ou devant chez vous. Ensemble il est possible d'améliorer la qualité de notre environnement et de grouper nos efforts pour aller dans ce sens !

N'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie ou la Communauté de Communes Bretagne Romantique pour discuter ensemble de ce changement de comportement que chacun doit engager.

Quelques rappels réglementaires sur l'usage des produits phytosanitaires :

- Arrêté préfectoral relatif à l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires à proximité de l'eau depuis le 1er février 2008 (en remplacement de l'arrêté de 2005) et dans toute la Bretagne :

Afin de réduire les risques de pollution des eaux de surface sur l'ensemble du territoire, l'application ou le déversement de tout produit phytosanitaire est interdit pendant l'année à moins d'un mètre de la berge de tout fossé, cours d'eau ou point d'eau et au minimum à moins de 5 mètres de tout point d'eau figurant sur une carte IGN au 1/25000ème .
Aucune application ne doit être réalisée sur les avaloirs, caniveaux et bouches d'égouts.
Cet arrêté concerne tout utilisateur de produits phytosanitaires (y compris les particuliers).

Tout contrevenant encourra alors une amende pouvant aller jusqu'à 75 000 € assorti d'une peine de 2 ans de prison.

N'oubliez pas ! La qualité de l'eau c'est l'affaire de tous !

Comice Agricole

La commune de Québriac organise le 5 septembre 2009 le comice agricole du canton de Hédé.

De nombreuses associations vont être sollicitées afin que cette grande fête rurale soit une réussite.

Expositions, Animations,…
Toutes les suggestions sont les bienvenues.

Pour tout contact s'adresser à la Mairie de Québriac

Quelle belle journée ce fut ce 14 juillet de l'An 2008

Ringadan, La Mare, Percotte, Roche-Blanche, La Harie, La Croix des Brèches se sont retrouvés pour un apéro… avec modération… suivi d'un "festif" barbecue sans oublier l'abondance des desserts… bien entendu, suivant les recettes "Maison" .

Tout ce petit monde a donc FESTOYE tard dans l'après midi suivi des incontournables jeux .
Comme personne ne voulait se quitter, il fut décidé de prolonger la fête le soir .

UN MERCI TOUT PARTICULIER aux Organisateurs qui, la veille, avaient préparé les lieux et aux Assistants "barbecue istes" qui nous ont régalés.
SUR, le rendez-vous est pris pour 2009… qu'on se le dise .

EXPOSITION 1914-1918

L'exposition 14-18 réalisée le week-end du 11 novembre a atteint ses objectifs : «Rendre hommage aux québriacois combattants de la grande guerre et contribuer à entretenir le devoir de mémoire».

Près de 500 personnes ont manifesté leur intérêt pour leur histoire et leurs histoires.
La municipalité remercie les habitants de la commune d'avoir contribué à la richesse de cette exposition en nous confiant objets et souvenirs personnels de l'époque.
De même, nous remercions Bernard Arribard et Erwan Fontaine pour leurs recherches historiques.

Si vous êtes intéressés par les fiches des soldats tombés pour la France ou les photos de leurs sépultures, vous pouvez prendre contact auprès de la Mairie.

Enfin, la municipalité souhaiterait pouvoir identifier les 15 poilus figurant sur la plaque émaillée (en couverture de cette revue).

Nous comptons sur vous et sur vos archives familiales pour y parvenir.
Merci d'avance.

La commission Animation et Communication

Les aides pour la plantation des haies continuent pour l'hiver 2009… !!!

La Communauté de Communes est, depuis deux ans, pilote de l'opération de plantation des haies bocagères et de bosquets sur son territoire.

Les critères d'éligibilité demeurent les suivants :

- 200 mètres minimum pour les plantations de haies
- 50 ares maximum pour les plantations de bosquets
- La plantation doit avoir un rôle de brise vent, d'anti-érosion ou d'amélioration de la qualité du paysage bocager,
- L'utilisation d'essences feuillues locales et une hauteur à terme supérieure à 2 mètres (essences ornementales non fournies).

Si vous êtes intéressés et éligibles, inscrivez-vous à la mairie de votre commune avant la fin du mois de février 2009 (toute demande tardive ne pourra pas être prise en compte).
Vous devez alors, dès votre inscription en mairie, donner le nombre de mètres linéaires ou d'ares que vous souhaitez planter.

Dans le courant de l'été 2009, un courrier vous sera envoyé afin de vous tenir informé des dates et modalités de livraison du paillage (paille de lin) et de plants.

Des aides existent également pour refaire les talus et les planter (contacter le Conseil Général d'Ille et Vilaine pour toute information).

35 avenue des comptoirs –B.P.17
35413 Saint-Malo cedex
✆ 02-99-82-86-00 - Fax 2-99-82-62-85
Mail : ml@mission-locale-st-malo.com

Mission Locale

Vous êtes à la recherche

➢ d'un emploi,
➢ d'une formation professionnelle,
➢ d'un financement,
➢ d'un conseil.

Vous êtes âgé(e) de 16 à 25 ans et sorti(e) du système scolaire.

Venez rencontrer sur votre canton, un conseiller de la Mission Locale du Pays de Saint-Malo qui assure des permanences près de chez vous.

Cet interlocuteur unique vous recevra individuellement sur rendez-vous et sera à votre écoute. Vous déterminerez ensemble un projet, construirez un parcours professionnel afin d'accéder à une formation et/ou un emploi.

Sur le canton de TINTENIAC
Madame Odile GERNIGON, vous accueille un mardi sur deux, à
La Mairie de TINTENIAC
Prendre rendez-vous au préalable à la Mission Locale au 02,99,82,86,00,

Suivez vos remboursements de l'Assurance Maladie en ligne en créant votre compte ameli.

Aujourd'hui l'Assurance Maladie vous permet de suivre, directement sur internet et en temps réel, le détail de vos remboursements et consulter le paiement de vos indemnités journalières.

Grâce au compte ameli, vous pouvez aussi obtenir des attestations ou contacter votre caisse en ligne.

Accessible à tous, ce service est pratique, rapide, malin et facilite vos relations avec l'Assurance Maladie.

Pour créer votre compte ameli, rendez-vous sur www.ameli.fr et laissez-vous guider par l'aide en ligne

VOUS ETES VICTIME D'UN ACCIDENT ?

Vous (ou l'un de vos proches) êtes la victime d'un accident causé par un tiers : accident de la circulation, morsure de chien, agression…

Pensez à le déclarer à votre caisse d'Assurance Maladie, qui pourra se retourner vers la compagnie d'assurance de la personne responsable afin d'obtenir le remboursement des frais engagés pour vos soins.

Qu'est-ce qu'un accident causé par un tiers ?

Un accident causé par un tiers est un accident qui engage la responsabilité d'une autre personne que vous : particulier, entreprise ou administration.

Exemples :

- Accident de la circulation
- Coups et blessures volontaires
- Blessures provoquées par des animaux
- Accident scolaire …

Comment déclarer votre accident ?

Dans les quinze jours qui suivent, indiquez à la Cpam votre identité, celle du tiers responsable et les circonstances de votre accident :

Par téléphone :

Un numéro tout simple pour nous joindre
36 46
de 8 h à 18 h - www.ameli.fr

Par courrier :
Caisse Primaire d'Assurance
Maladie d'Ille-et-Vilaine
Cours des Alliés
35024 rennes Cedex 9

(NB : Le fait de déclarer l'accident à votre caisse n'a aucune conséquence sur vos remboursements)

Communique de la

Mutualité Social Agricole

Réunion publique
organisé par les élus MSA de
Tinténiac, Hédé, Bécherel
jeudi 29 janvier à 20h15
à l'espace Ille et Donac.

Thème : le sommeil… et si votre santé en dépendait par la neurologue Hélène OLIVET.
Mardi 10 mars à 20h15 à la salle multi-fonctions d'Irodouer sur la maladie d'Alzheimer par le professeur Joiuanny chef du service médical gériatrique du CHU de Rennes.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale de QUEBRIAC est un lieu d'accueil et de coordination pour l'instruction des dossiers d'aide sociale.

Les attributions du CCAS sont triples :

1 - action sociale générale
2 - prévention et développement social
3 - instruction des demandes d'aides sociale

Le CCAS c'est de l'aide facultative : secours d'urgence, prêt de matériel médicalisé….

Composition du conseil d'administration du CCAS

Président
Armand CHATEAUGIRON

Membres élus du conseil municipal
Mesdames : Marie Madeleine GAMBLIN, Marie Josée HILLIARD.
Messieurs : Alain OLIVIER, Alain BILLON.

Membres d'associations et d'organismes sociaux
Personnes âgées : Madame Michèle LARDOUX
Personnes handicapées : Monsieur Yves LAUNAY
Mutualité Sociale Agricole : Monsieur Jean GUILLEMER
Union Départementale des Associations Familiales : Monsieur Renaud COLAS DES FRANCS

Composition de la commission action sociale, membres élus du conseil municipal
Marie Madeleine GAMBLIN, Marie Josée HILLIARD, Alain OLIVIER, Alain BILLON, Patrick BOISSIER, Régine CHANTEUX

Commission action sociale élargie sur la thématique
« Projet de maison de services aux personnes âgées »
Jean Claude HOUITTE, Nadine DENOT, Louisette ADLER LECAM, Michèle LARDOUX, Sylvie POIRIER, Véronique LEMOAL.
Le CCAS étant adhérent à l'Union Nationale des Centre Communaux d'Action Sociale, la commission a émis le souhait de se rapprocher des services de l'UNCCAS afin de bénéficier de leur conseil en la matière. Une rencontre avec l'UNCCAS aura lieu en début d'année 2009.

NAISSANCES

vendredi 25 janvier 2008	Elise CLOITRE-BEAUMONT	6, rue de la Donac
vendredi 1 février 2008	Malika HINGUANT-COLLETER	La Bergerie
samedi 2 février 2008	Romain ATHIMON	4, rue de Marpod
mercredi 13 février 2008	Nicolas CONFLANT	Launay
samedi 16 février 2008	Margot VILLEDIEU	La Ville Rulin
mardi 11 mars 2008	Coline ROUAULT	La Ville Hulin
lundi 17 mars 2008	Keryan COSTARD	La Mariais
lundi 7 avril 2008	Antoine SERRE	3, rue Courtil Jamet
jeudi 10 avril 2008	Tessa QUÉRÉ	La Vectais
dimanche 20 avril 2008	Agathe GIRAULT	1, Résidence du Clos de la Rabine
samedi 7 juin 2008	Timoteï LE ROUX	9, rue des Dames
dimanche 8 juin 2008	Mathis ROUAULT	La Haie de Terre
samedi 14 juin 2008	Gabin BAUDRIER	20, rue de la Liberté
jeudi 19 juin 2008	Klara HINGAMP	La Noë
jeudi 3 juillet 2008	Malo COGNET-HOCQUET	Etang de Rôlin
vendredi 11 juillet 2008	Agnès LEBRANCHU	Travoux
jeudi 17 juillet 2008	Sarah DEWILDE	12, rue du Clos de la Rabine
vendredi 25 juillet 2008	Noémie MORIN	Les Sapins
vendredi 1 août 2008	Marine ROUXEL-BUKIEWICZ	17, rue de la Donac
vendredi 10 octobre 2008	Noa JUGIEAU-ROUSSEAU	Le Grand Bois
samedi 18 octobre 2008	Louise GILLET	8, rue de la Donac
dimanche 19 octobre 2008	Anne FOLEMPIN	1, rue du Pont Blanc
samedi 8 novembre 2008	Félix MENDIBURU	Le Grand Bois

Le Conseil Municipal adresse toutes ses félicitations aux parents.

MARIAGES

le 25 avril 2008	Lionel BERNICOT et Lilia LE GALL
le 23 mai 2008	Philippe LE TALLEC et Josiane ARHANCETEBEHERE
le 28 juin 2008	Mickaël RENAULT et Lucie DUHAMELLE
le 5 juillet 2008	Philippe BOURMAULT et Nathalie BERTRAND
le 12 juillet 2008	Nicolas MAIGNÉ et Laëtitia MAZURIER
le 26 juillet 2008	Philippe HESLAN et Sonia LAISNÉ
le 8 août 2008	Albert MAIGNÉ et Renée HOUÉ

Le Conseil Municipal adresse ses vœux de bonheur aux jeunes époux.

DÉCÉS

le 31 décembre 2007	Maurice GAUTIER, 83 ans	La Hairie
le 18 janvier 2008	René COLOMBEL, 86 ans	Le Mesnil
le 21 janvier 2008	Thierry GONDRY, 43 ans	La Ville es Ray
le 21 janvier 2008	Jérôme LÉGER, 25 ans	de DINGÉ
le 31 janvier 2008	Fabien GONDRY, 42 ans	La Ville es Ray
le 14 avril 2008	Jeannine LEVRELLE, 76 ans	14, rue du Pont Blanc
le 13 mai 2008	Maurice BODIN, 87 ans	Le Mesnil
le 17 juillet 2008	Simonne BÉZIEL, 78 ans	Travoux
le 3 novembre 2008	Félicien TIELEMANS, 55 ans	15, rue de la Rabine

Le Conseil Municipal adresse ses plus sincères condoléances aux familles.

L'évolution démographique de la commune de Québriac

Par Bernard ARRIBARD
Juillet 2008.

Après avoir rencontré vers les années 1975, la population la plus basse avec moins de 700 habitants, Québriac connaît depuis une quinzaine d'années une nouvelle évolution démographique due notamment à un désir de quitter les zones urbanisées et les contraintes qu'elles engendrent pour trouver des conditions de vie davantage empreintes de sociabilité, plus respectueuses de la nature et de son environnement. Ces retours à la campagne ont souvent été facilités par la création de nouvelles voies de communications, de nouveaux équipements et infrastructures et par l'adoption par beaucoup de collectivités de nouvelles règles d'urbanisme permettant ainsi la construction de nouveaux logements et la réhabilitation d'anciennes constructions dans la campagne environnante.

Alors que la population en 1999 était de 1040 habitants, en 2005, celle-ci est estimée à 1300, se rapprochant ainsi de la population que la commune de Québriac possédait au 19ème siècle. En effet les recensements effectués au cours des vingt dernières années qui précèdent le 20ème siècle montrent que le nombre d'habitants était supérieur à 1500 habitants dont le recensement de 1881 où la population est la plus importante avec 1532 habitants.

Avant la Révolution, les recensements ne portaient pas sur les personnes mais sur le nombre de feux (aujourd'hui appelés foyers). En 1739, il y avait 301 feux dont 18 feux de valets, domestiques ou servantes, 2 nobles et 5 ecclésiastiques. En 1778, d'après le dictionnaire Ogée, la paroisse comptait 1200 communiants.

Au cours du 18ème siècle de nombreuses famines ont marqué la France entraînant ainsi à Québriac, au cours de l'année 1741, la déclaration de 122 décès dont 67 enfants de moins de 10 ans pour 49 naissances. L'année 1760 est également marquée par le décès de 120 habitants dont 33 enfants de moins de 10 ans pour 45 naissances.

Une majorité de couples donne naissance à des familles nombreuses de huit à dix enfants et même plus, dont beaucoup décèderont en bas âge. Les naissances sont souvent causes du décès des mères de familles, et il n'est pas rare que le veuf se remarie seulement quelques mois après le décès de sa première épouse. En effet, la présence d'une seconde épouse est indispensable pour élever les enfants nés de la première union sachant que le père doit impérativement travailler pour assurer la survie de sa famille qui de plus, abrite souvent sous le même toit l'un des grands parents..

En 1789, il n'y avait plus sur la paroisse que 250 feux, du fait notamment des hivers rudes que connut la France au cours de cette décennie, entraînant ainsi la famine et une importante mortalité.

En juin 1783, en Islande, le volcan Laki entra en activité, provoquant une des plus violentes éruptions depuis un millénaire. Le nuage toxique se répandit sur l'ensemble de l'Europe de Juillet à septembre 1783, provoquant de nombreux décès. Le nuage cachant le soleil, il y eut une baisse de température. L'hiver suivant fut très froid et très long suivi par d'autres hivers tout aussi rigoureux dont particulièrement celui de 1788. Ces hivers très froids, neigeux, suivis par des périodes pluvieuses sur le reste de l'année entraînèrent des famines et des disettes successives, puisqu'il était impossible de mener à terme les cultures de céréales, voir même impossible de les semer. Pour beaucoup d'historiens, les conditions climatiques calamiteuses de cette période ont été déterminantes dans la naissance de la Révolution Française.

Une analyse des registres paroissiaux de Québriac entre 1710 et 1790 montre qu'au cours de cette période, il y a eu 3643 naissances pour 3109 décès dont 1448 enfants de moins de 10 ans. Ce relevé sur 80 ans permet de constater que 40 % des enfants décèdent avant l'âge de 10 ans et que ces décès représentent 47 % de la mortalité totale.

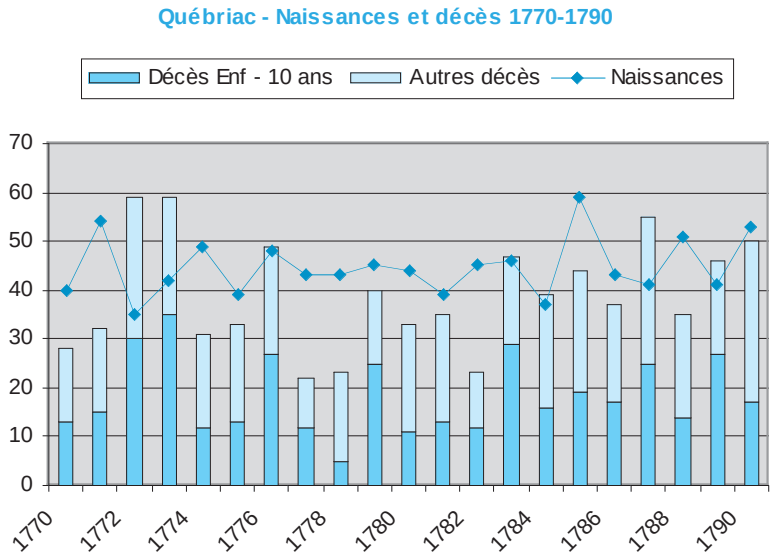

Les principales variations démographiques depuis la révolution.

Entre 1794 et 1800, la population passe de 1200 à 1301 habitants, provenant notamment du rattachement à Québriac du territoire de la paroisse de Saint-Méloir-des-Bois et de ses 80 habitants recensés en 1794.

Le recensement de 1831 prend en compte le rattachement du territoire de l'ancienne paroisse de Saint-Méloir-des-Bois à la commune de Tinténiac, compensé par le rattachement à Québriac du territoire des villages de la Pilais, du Puits-Morin et du Buisson (Hameau disparu en limite de Saint-Domineuc), alors que la loi n'a officialisé ces transferts qu'en 1836. La population de Québriac passe ainsi de 1256 habitants en 1826 à 1438 en 1831, alors que la population de Tinténiac passe de 2296 à 2164 habitants, soit une baisse de 132 habitants.

A partir de 1901, la population ne va pas cesser de décroître passant ainsi de 1504 à 1401 habitants en 1906, puis 1334 habitants en 1911, à la vieille de la Première guerre mondiale.

L'évolution de l'ère industrielle engendrant des besoins de plus en plus importants de main d'œuvre dans les villes, une plus grande scolarisation des enfants en application de la loi de mars 1882 sur l'école primaire obligatoire (L'école libre des filles de Québriac qui comptait une quarantaine d'élèves vers les années 1880 est passée à plus de 110 élèves, réparties en deux classes, à la rentrée scolaire de 1899), entraînent des mutations de la campagne vers les villes pour de nombreuse familles et de jeunes après l'obtention de leur Certificat d'Etudes Primaires.

A la veille de la déclaration de guerre en août 1914, l'agriculture est l'activité principale exercée sur le territoire de la commune et le départ de la plupart des hommes valides nécessitera le redéploiement des plus anciens aux travaux agricoles. La manque de main d'œuvre sonnera l'heure de la fermeture des quelques acticités industrielles encore exercées sur la commune, comme en témoigne la fermeture de l'entreprise Jean Pasquier du Grand Bois qui employait une quarantaine d'ouvriers à l'extraction de la pierre dans la carrière de Chipie, à la construction d'immeubles dans la région et sur la ville de Rennes ainsi qu'à l'entretien des voiries.

Comme dans toutes les communes de France, la plupart des familles de Québriac va vivre dans l'appréhension, la peur de la mort au front de l'un des leurs. 69 jeunes, dont les noms figurent sur notre monument aux morts y trouveront la mort ou décéderont des suites de leurs blessures reçues sur

les champs de bataille. Cette fin de guerre est en plus marquée par l'arrivée d'une pandémie appelée « Grippe Espagnole » qui va débuter à la fin de l'été 1918 et perdurer pendant plusieurs mois, engendrant le décès d'une douzaine de québriacois, dont plusieurs jeunes du bourg ou des hameaux de Bellevue, la Favrie, la Ville Heslouin, Launay…
Ces années difficiles, éprouvantes pour la population, se retrouvent lors du recensement qui suit cette guerre puisque la population n'est plus que de 1124 habitants en 1921 contre 1334 habitants en 1911 soit une baisse de 210 personnes en 10 ans.

Cette importante baisse démographique ne va cesser de s'accélérer pour descendre à 686 habitants lors du recensement de 1975, provenant notamment de l'arrivée de nouvelles technologies et de mutations dans le milieu agricole qui nécessite moins de main-d'œuvre et engendrent ainsi la désertification des communes rurales au profit des communes urbaines.

Evolution de la Démographie de la commune de Québriac de 1794 à 2005

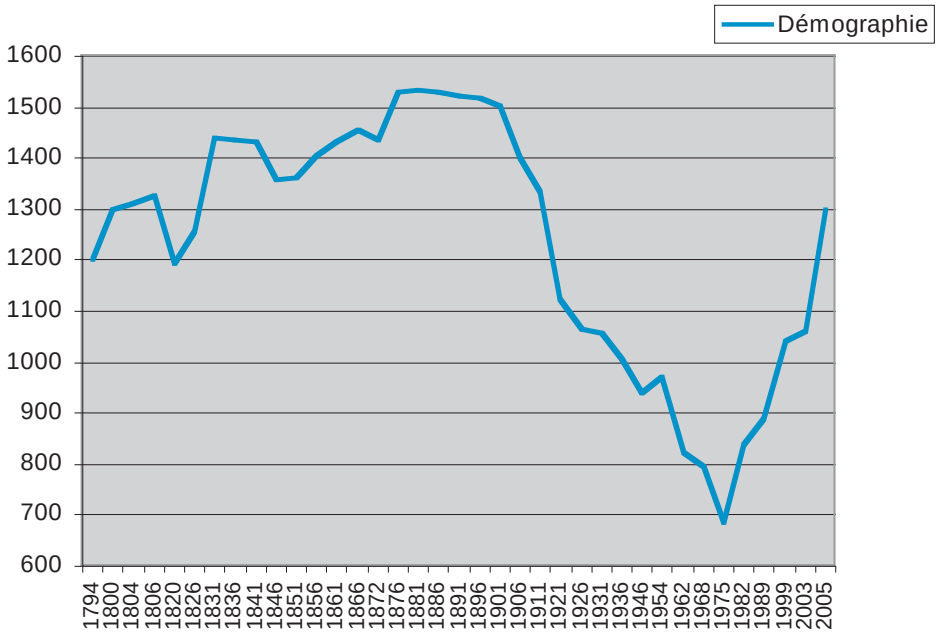

Sources :
Archives communales de Québriac et Saint-Malo.
Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine.
Relevés généalogiques de Monsieur Jan du Cercle Généalogique d'Ille-et-Vilaine.
Québriac de Joseph Houitte, Ancien Maire.
Archives personnelles.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BRETAGNE ROMANTIQUE

2008 : ANNEE DE TRANSITION VERS UNE NOUVELLE DYNAMIQUE TERRITORIALE

Par suite du renouvellement électoral du Printemps dernier, 2008 apparaît comme une année de transition au niveau de l'ensemble du territoire communautaire.

Le phénomène apparaît spécialement marqué à l'échelon de la Communauté de Communes qui voit sa cellule de « Direction » étoffée de dix vice-présidents au lieu de sept précédemment. Cette évolution va de paire avec l'approfondissement et l'élargissement des champs d'intervention de la structure, laquelle déploie ses compétences et interventions dans des secteurs aussi variés que l'Economie, l'Emploi et l'Insertion, le Logement, l'Urbanisme, l'Environnement, le Sport, la Culture, l'Enfance et l'Education, la vie Associative et l'Animation du Territoire.

Sans entrer dans une énumération fastidieuse, on dressera ci-après par secteur d'intervention les principales avancées de 2008 et les perspectives de poursuite telles qu'elles se présentent en ce début d'année 2009.

❖ L'ACTION ECONOMIQUE

- La zone d'activités de Moulin Madame est désormais commercialisée à 90% de sa surface avec l'accueil de 20 enseignes ce qui représente un total d'environ 180 emplois. Elle constitue un nouvel espace économique au nord de l'agglomération de Combourg que l'on envisage d'ores et déjà d'étendre pour répondre aux nouvelles demandes. La même zone sera enrichie à partir du Printemps 2009 du nouveau pôle économique communautaire à l'entrée de la zone, route de Dol, ayant pour vocation de prendre le relais de la plateforme Espace Entreprises (actuellement rue du Linon), cellule d'accueil et d'animation économique inter consulaire qui prendra - à l'occasion du transfert -une nouvelle dimension avec la mise à disposition de locaux d'accueil pour les nouvelles entreprises = bureaux et ateliers relais.

- Autre lieu, autre équipement : l'extension de la zone de la Morandais au sud de la Commune de Tinténiac (7 ha) est déjà ouverte à la commercialisation. Avant même que les travaux ne soient terminés, deux entreprises ont déjà fait leur installation.

- Enfin, on soulignera l'engagement communautaire substantiel dans des opérations d'extension d'envergure en partenariat avec les principales entreprises industrielles du Territoire dont AES CHEMUNEX à Combourg et SANDEN à Tinténiac.

❖ L'ACTION EN FAVEUR DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

- Fruit du partenariat entre la Communauté de Communes et l'ensemble des partenaires locaux de l'emploi – dont en premier lieu l'ANPE – la Maison de l'Emploi (homologuée comme « Point Relais ANPE ») continue d'être le siège d'une forte fréquentation. Elle affiche de bons résultats 2008 avec la « mise sur le marché » de 540 offres d'emploi.
- Le renouvellement de la convention de partenariat avec l'ANPE (convention «E Partenet») va permettre d'avoir accès à un champ beaucoup plus large d'offres d'emplois et d'améliorer ainsi le service aux demandeurs d'emploi.
- Avec des interventions sur douze communes du Territoire (50% des communes), le chantier d'insertion de la Bretagne Romantique poursuit son déploiement progressif sur l'ensemble du Territoire au service des communes.
  La construction d'un atelier de 500m² sur la Zone d'Activités de Rollin est de nature à améliorer les conditions de travail et de production de l'équipe de 14 salariés. On notera en 2008 l'apparition de la mixité dans les équipes avec la présence de 3 femmes.
  En terme d'insertion professionnelle, six agents (sur les 17 qui ont fréquenté le chantier en 2008) ont quitté le chantier pour une situation dans le milieu «ordinaire» privé ou public.

❖ L'ACTION EN FAVEUR DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME

- La Communauté de Communes poursuit sa mission d'assistance aux communes à travers son chargé de mission à l'urbanisme qui intervient principalement au niveau de l'élaboration des PLU ainsi que de la création de lotissements communaux privés.
  Grace à des conventions de partenariats passés avec le Conseil Général 35, cette assistance est complétée par les missions de l'architecte consultant ainsi que le Conseil en Energie partagé axé sur la recherche d'économie énergétique au niveau des équipements publics.

- A travers des aides aux communes, la Communauté de Communes confirme son attachement au développement du

logement locatif social afin de répondre aux ménages disposant de faibles ressources ainsi que pour garantir le renouvellement démographique futur du territoire (35 logements locatifs en 2008, 60 en cours).

• Ces différentes initiatives communautaires devraient être amplifiées par le Programme Local de l'Habitat (PLH) en cours de démarrage lequel ouvre des perspectives diversifiées en matière de développement de l'habitat sous toutes ses formes suivant un plan d'Action poursuivi jusqu'en 2015.

• Les Travaux des deux aires d'accueil des gens du voyage (Combourg et Tinténiac) débutent en janvier avec une livraison projetée pour juin 2009.

❖ LE SPORT

• La Communauté de Communes continue de soutenir l'activité des offices cantonaux à travers des participations financières au fonctionnement et aux emplois d'encadrants. Pour une mutualisation des moyens et mise en cohérence des initiatives, le regroupement des offices sportifs des cantons de Combourg et de Tinténiac s'est opéré le 24 novembre dernier.

• Pour sa première année entière d'exercice, le complexe sportif communautaire à Combourg affiche de très bons résultats en terme de fréquentation des scolaires et clubs sportifs ; La base nautique communautaire à St Domineuc - dont la gestion a été confiée au club des 3 rivières - a fait une très bonne saison.

• Avec l'objectif d'une gestion intégrée des différents équipements sportifs communautaires – soit : le complexe à Combourg, celui à Tinténiac en cours de construction et qui sera livré en 2010, la salle de gymnastique de St Domineuc prochainement rétrocédée à la Communauté de Communes - il est prévu la création d'un service communautaire des sports sous une seule et même direction.

❖ L'ACTION EN FAVEUR DE LA CULTURE

• Comme les années précédentes, la Communauté de Communes garantie son soutien financier aux structures qui participent à la promotion et l'animation culturelle du Territoire : Maison du Canal et Théâtre de poche à Hédé, cinéma de Combourg.
2008 est également la première année d'exercice de la convention de partenariat passée avec le collectif artistique des Pratos de St Thual (5 compagnies) qui a notamment jalonné l'année avec ses rendez vous mensuels (les «Pot Potins») qui ont migrés dans neuf communes du Territoire.
Ces manifestations qui ont rassemblé un public nombreux ne sont que l'avant goût d'un projet culturel plus ambitieux.

• Dans le même état d'esprit, la Communauté de Communes a répondu présent dans toutes les manifestations ou initiatives culturelles phares qui ont marqué l'animation du Territoire en 2008 = Etonnants Romantiques, Fête de la lanterne, Tinté'artrue, Jazz aux 11 Ecluses, Festival de Poche, le Printemps des Poètes, expositions « le Lieu dit » à St Symphorien.

• Le Contrat de Territoire passé avec le Conseil Général a révélé un dynamisme territorial certain dans le domaine de la lecture comme en témoigne le nombre de dossiers retenus dans le cadre de cette procédure : 20 opérations sur 14 communes comprenant des travaux d'aménagement, du mobilier, l'informatisation du service, l'acquisition de livres ou multimédias : la Communauté de Communes a profité de l'occasion pour augmenter son dispositif d'aide aux bibliothèques sur ses fonds propres.

• Enfin, l'appartenance de la Bretagne Romantique au SIM et sa participation financière substantielle témoignent de sa volonté affirmée de promouvoir une culture vivante à travers l'enseignement musical prodigué par le Syndicat qui compte, tout de même, 385 élèves de la Bretagne Romantique sur un effectif total de 592.

❖ ACTION EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'EDUCATION

• Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes soutient financièrement les emplois d'encadrement dans les CLSH engagés dans un Contrat Enfance avec la CAF.
L'étude qui vient d'être réalisée à l'initiative de la Communauté de Communes sur le thème des services à la petite enfance et à l'enfance à l'échelon du Territoire communautaire ouvre de nouvelles perspectives en matière de modes de garde, de loisirs et d'action éducative soumises au partage de compétences entre les communes et la communauté ; ce sujet constituant un enjeu majeur à l'occasion du prochain Débat d'Orientations Budgétaires début 2009.

• Au chapitre de l'enfance et de l'éducation, on n'oubliera pas le «plan informatique Ecole» entrepris depuis 2001 par la Communauté de Communes auprès des écoles primaires publiques et privées qui fait apparaître aujourd'hui un parc de plus de 160 postes répartis sur 26 sites, l'entretien et la maintenance de la majorité du parc étant assurés en direct par le service informatique de la Communauté de Communes.

❖ L'ACTION EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

• Finition des travaux d'aménagement et d'équipement en bordure du Canal d'Ille et Rance, ouverture à la randonnée de la Rigole du Boulet, sortie du 2ème topoguide des randonnées pédestres dans la partie nord de la Bretagne Romantique, mise en fonction de 7 circuits «vélo promenade» répartis sur l'ensemble du Territoire de la Bretagne Romantique : la mise en valeur du patrimoine naturel se poursuit avec la collaboration technique et l'aide précieuse du GIT.

S'agissant du développement des haies bocagères, la Communauté de Communes projette d'adjoindre en 2009 une assistance technique à la plantation en sus de la fourniture de plants.

• Parallèlement, les actions «de fond» visant au respect et à la protection de l'environnement se poursuivent au niveau des enfants avec le programme d'éducation à l'environnement ; des communes : avec les programmes de désherbage non chimique ; du grand public : avec la participation à la semaine de l'environnement. L'engagement de la Communauté de Communes dans le programme européen PRACTISE dont l'objectif est d'augmenter le recours aux énergies durables trace une voie à la politique environnementale communautaire avec pour déclinaison à court terme le plan bois-énergie, le développement éolien, l'exploitation plus généralisée de l'énergie solaire dans les équipements publics et les logements.

• Le SPANC développe également « de son côté » une démarche alternative en participant activement à un programme d'expérimentation sur la phyto-épuration.

❖ LE SOUTIEN AUX PETITES COMMUNES

Les développements qui précèdent et qui témoignent de l'ambition de la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique d'entreprendre une demande globale d'aménagement et de développement du Territoire sous ses différents aspects, ne doit pas faire oublier les disparités qui existent en interne en terme de taille de commune, de ressources et de capacités de développement.

Sur les 24 communes de la Bretagne Romantique, 14 petites communes ont une population qui varie de 100 à 760 habitants pour un total de 6 800 habitants soit le quart de la population totale.

Pour celles-ci, par esprit de solidarité, la Communauté de Communes met en œuvre un programme spécifique de développement se traduisant par des soutiens financiers en faveur de la création ou modernisation des équipements publics (Mairie, écoles, atelier communal, salle polyvalente, petits équipements sportifs de proximité) qu'il est projeté d'étendre à des projets de mutualisations intercommunales ou mise en place de services d'assistance spécifiques à ces communes.

EN CONCLUSION, la Communauté de Communes Bretagne Romantique prend de plus en plus d'importance dans la vie sociale et économique du Territoire.

Pour «garder bonne mesure» cette «expansion» doit s'accompagner d'une écoute et d'une coopération étroite avec les communes qui ont leurs propres problématiques à gérer et qui participent au même titre, à leur échelle, à la dynamique territoriale.

M. André LEFEUVRE
Président de la Communauté de Communes Bretagne Romantique

COMMERÇANTS DE LA BRETAGNE ROMANTIQUE

Ce que la CCI du Pays de Saint Malo peut vous offrir

à Saint-Malo et à l'Espace Entreprises de Combourg

DIAGNOSTIQUEZ VOTRE POINT DE VENTE
Et découvrez tous vos points de progression !

- 2 heures de **diagnostic** avec un professionnel sur les points forts/les points faibles de votre point de vente
- 2 heures avec un **« client mystère »**
- Un rapport de **préconisations concrètes** vous est remis. A vous de jouer !
- 2 heures pour **valider** : une nouvelle visite d'un « client mystère »

Le **LABEL QUALITE BRETAGNE** vous est ensuite décerné avec un article dans le journal à la clé.

Opération subventionnée à 80 %

ESPACE ENTREPRISES DE COMBOURG

LES FORMATIONS

- **Interpréter son bilan et son compte de résultats pour développer la rentabilité de son entreprise** (2 jours) Lundi 23 février - Lundi 2 mars 2009
- **Elaborer son plan de communication** (1 jour) Lundi 26 janvier 2009

Passeport numérique : *GRATUIT*

- **Des logiciels pour faciliter la gestion commerciale et comptable de votre entreprise** (19h15-21h15) Lundi 19 janvier 2009
- **Créer son site Internet** : à quoi ça sert, combien ça coûte, comment le faire ? (19h15-21h15) Lundi 16 février 2009
- **Atelier de création de site** (3 séances) En mars

Soldes et promotions : à partir de 2009, vous pourrez solder vos produits *2 semaines dans l'année, en plus* des 2 périodes de soldes habituelles (réduites à 5 semaines). Vous pouvez également toute l'année offrir des *promotions et des réductions* sur une partie de votre stock dès lors que vous assurez le réassort et une communication mesurée.

Vérifiez les conditions de vos opérations avec la CCI

Payer vos salariés avec les chèques emploi TPE : vous décidez du salaire net à payer, l'Etat calcule le reste et fournit le bulletin de salaire de votre salarié.

Plus d'infos : www.emploitpe.fr ou contact CCI.

Difficultés financières
Nous restons à votre disposition pour faire le point avec vous et vous orienter sur des solutions de financement et/ou d'accompagnement (association EGEE) (*voir Newsletter 1*).

Contactez-nous.

Votre banque vous refuse un crédit
Si votre banque refuse de soutenir votre activité malgré sa rentabilité, contactez-nous pour connaître les outils de médiation et de garantie bancaire proposés par le gouvernement fin 2008.

Interrogez-nous.

Info Flash : ***allégez vos coûts comptables !***

- *Vous pouvez prendre en charge une partie de la comptabilité avec un PC, un logiciel (à partir de 60 €) et une formation d'1 à 2 jours. Cet investissement vous permet :*
  - de renégocier les honoraires de votre expert-comptable
  - d'avoir enfin une vision claire de votre activité sans attendre le bilan de fin d'exercice… ce qui peut être un point fort face à votre banquier.
- *Sollicitez les experts-comptables de votre secteur : les tarifs sont très variables et méritent d'être comparés. Des sites Internet vous permettent de demander des devis en ligne (de 50 € à 400 € par mois) : www.comptanoo.com, www.club-comptable.com, www.companeo.fr.*
- Demandez toujours une lettre de mission à votre expert comptable
- Si vous souhaitez *changer de comptable, vérifiez le délai de préavis dans votre contrat (ex : 2 mois avant la fin de l'exercice).*

Gwenn HOUEDRY – Conseiller Entreprises - CCI du Pays de Saint Malo
Espaces Entreprises - 7 rue du Linon 35270 Combourg
Téléphone : 02 23 16 46 49 ou 06 70 01 72 40 – ghouedry@saint-malo.cci.fr

VISITES AU CENTRE DE TRI DE RENNES

Que deviennent les déchets recyclables que je trie chaque jour ?

Ils sont collectés sur le territoire du SMICTOM puis acheminés vers le centre de tri de la Barre Thomas à Rennes.

Le syndicat organise des visites pour les particuliers au départ de Tinténiac (visites gratuites - durée : 1h30, circuit guidé en immersion au coeur du centre)

Prochaines visites les vendredis 3 et 24 avril (après-midi)
Renseignements et réservation auprès du SMICTOM (02.99.68.03.15 – sictom@tinteniac.fr)

Crédit photo Veolia Propreté

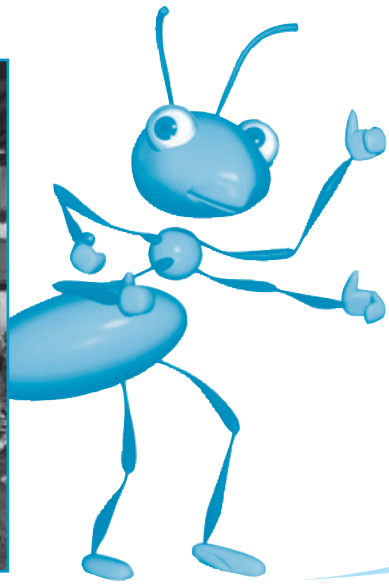

Syndicat Intercommunal

ANIM'6 ENFANCE – JEUNESSE

Secrétariat : Mairie de Québriac
5 rue de la liberté 35190 QUEBRIAC
E-Mail : **anim6.enfance.jeunesse@orange.fr**

A vos boules de neige !

Cette année encore, le SIVU Anim'6 propose aux jeunes de plus de 11 ans de participer à des moments festifs, éducatifs, ludiques, …

Pour cet hiver, un programme d'activités vous est proposé du vendredi 19 décembre au mercredi 24 décembre avec en prévision, des sorties « Patinoires » et « Fête foraine », une soirée « boule de neige », un atelier cuisine, etc.

N'hésitez pas à retirer un programme en Mairie ou sur le site internet www.anim6.fr à la page « Téléchargements ».

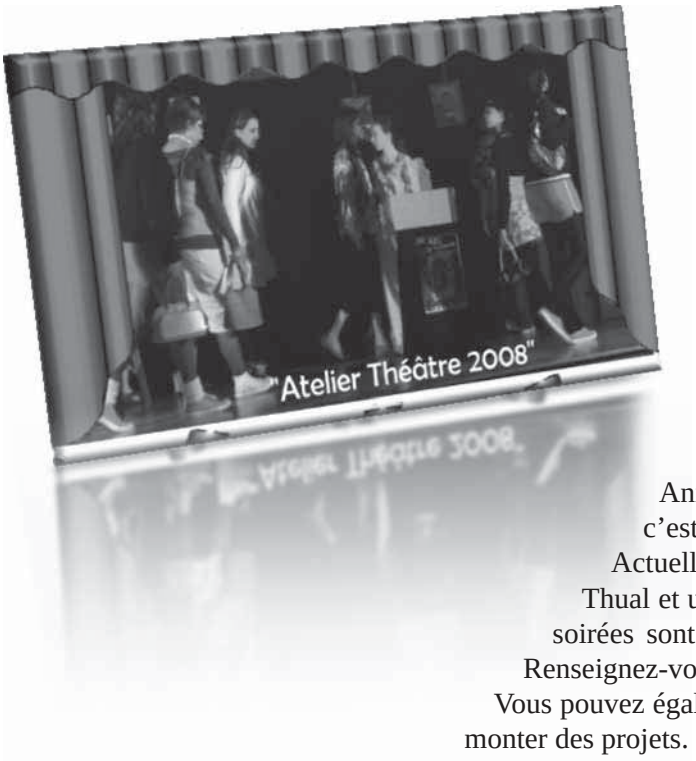

Anim'6 ce n'est pas que pendant les vacances mais c'est aussi tout au long de l'année.

Actuellement, un atelier théâtre est mis en place à St Thual et un atelier arts plastiques numériques à Hédé. Des soirées sont ponctuellement organisées les vendredis soirs. Renseignez-vous auprès des animateurs.

Vous pouvez également planifier des soirées, des sorties, et même monter des projets. N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Linda au 06 78 10 68 55
ou lindanim6@hotmail.fr

Fred au 06 78 10 67 99
ou fredanim6@hotmail.fr

Semaine de l'enfance

Cette année pour la première fois le SIVU ANIM'6 Enfance Jeunesse était responsable du collectif « semaine de l'enfance » composé d'élu(e)s, d'associations, de directeurs d'écoles, de professionnels de l'enfance et de bénévoles. Depuis 4 ans la démarche reste identique, à savoir, basée sur le volontariat des acteurs locaux de participer ou non à la semaine de l'enfance.

C'est pourquoi, j'en profite pour tous les féliciter pour leur implication et particulièrement les directeurs d'écoles présents au cours d'une première réunion qui leur a permis d'acter ensemble les propositions suivantes : le thème « la malle aux trésors », un spectacle pour les maternelles et une journée à la Bourbansais. Il a fallu près de cinq réunions pour concrétiser l'ensemble de ces actions.

Autre nouveauté 2008 : les plaquettes de la semaine de l'enfance ont été diffusées sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique et notamment par le biais des écoles. Je remercie les directeurs pour la distribution dans les cartables, ainsi que pour le bon accueil fait aux bénévoles.

Les clés de la réussite de cette quatrième édition (2400 participants, soit une augmentation de 20% par rapport à 2007) sont sans doute liées à l'originalité de la plaquette (jardin graphique de Hédé), sa diffusion, l'implication de tous les acteurs, la qualité de la programmation et le thème « la malle aux trésors », thème porteur dans l'imaginaire de chacun.

En unissant l'ensemble des acteurs locaux œuvrant dans le domaine de l'enfance, le SIVU ANIM'6 Enfance Jeunesse désire offrir aux enfants, aux familles une semaine de plaisir, de découverte et de convivialité.

Merci à tous.

Alain BILLON

Ecole Primaire de Québriac

Pour cette rentrée du 2 septembre 2008, l'école primaire de Québriac a accueilli **190 enfants**. L'effectif a été réparti sur les **7 classes,** l'école n'ayant pas bénéficié d'une mesure d'ouverture de classe ; elle est aujourd'hui, l'école la plus chargée de la circonscription de Combourg.

L'organisation des classes se fait de la façon suivante :

- Toute Petite Section et Petite Section (Mme Cécile HERVAULT) : 29 élèves
- Petite et Moyenne section (Mme Chantal GLORY) : 29 élèves
- Moyenne et Grande section (Mme Corinne SERISIER) : 30 élèves
- Grande section et CP (Mme Géraldine ALLAIN) : 24 élèves
- CE1 (Mme Gabrielle MAILLE) : 28 élèves
- CE2 / CM1 (Mme Audrey HEMME / Melle Mélanie CROS) : 26 élèves
- CM1/CM2 (Mme Sylvie GUILLAUME/ Melle Emilie LE PAGE): 26 élèves

Une ATSEM accompagne chacune des classes de maternelle, y compris en GS/CP.

L'enseignement de l'**anglais**, qui commence au CE1, conformément aux nouveaux programmes est assuré par : Mme HERVAULT en CE1 et en CM1
Mme HEMME en CE2
Mme GUILLAUME en CM2

Les activités de ce premier trimestre:

- Les GS et CP se sont rendus à la **piscine** tous les vendredis, dès la rentrée, jusqu'à début décembre.
- Les classes de l'élémentaire participent à **Cinécole**, opération qui donnera l'occasion aux élèves d'assister à **trois projections de films** (différents suivants les classes) échelonnées sur l'année scolaire.
- Les classes participent par ailleurs au **Prix des Incorruptibles**, comme les années passées. Un partenariat avec le collège Théophile BRIANT devrait permettre d'organiser une rencontre d'auteur.
- Les CM1 et les CM2 ont effectué une session de 6 séances de **Volley**, en partenariat avec l'office cantonal.
- Les CM ont également travaillé sur la **guerre de 14/18** et se sont rendus à l'exposition locale, le 10 novembre. L'ensemble des activités des CM peut-être retrouvé sur le **blog** de la classe : « cm08quebriac.over-blog.com » .

Par ailleurs, l'école a **d'autres projets** qui se concrétiseront dans les mois à venir : rencontres sportives, projet astronomie, échanges avec d'autres classes, pour les plus grands ; cinéma, spectacle et sorties pour les maternelles.

Les trois points les plus importants dans l'organisation de l'école pour cette rentrée sont :

- La mise en place des nouveaux **programmes 2008** ;
- **L'aide personnalisée** sur le temps du midi (à ne pas confondre avec l'étude du soir mise en place les lundis et jeudis soir) ;
- L'appropriation de l'espace devant l'école, en **deux cours** distinctes : l'une élémentaire, l'autre maternelle.

Les compte-rendu des Conseils d'Ecole ont été mis en ligne sur le site de la mairie de Québriac. Il y existe également un **forum sur l'école** à la disposition de tous.

Les nouvelles cours de l'école de Québriac : elles seront complètement équipées dans les mois à venir

Pour toute question sur le fonctionnement de l'école ou l'organisation de l'enseignement, vous pouvez contacter les enseignantes aux numéros de téléphone suivants :
MATERNELLE : 02 99 68 05 65
ELEMENTAIRE : 02 99 68 16 57
L'école a également une adresse e-mail : ecole.0351757v@ac-rennes.fr

Renseignements, inscriptions : merci de prendre rendez-vous avec la directrice, Mme GUILLAUME, au 02 99 68 16 57 (de préférence le jeudi, jour de décharge).

L'équipe enseignante vous souhaite une **bonne et heureuse année 2009**.

Lire en Fête : « le développement durable »

L'association « Les Petits Débrouillards » est venue animer deux ateliers où 24 enfants ont pu durant 2 après-midi développer leur curiosité par une découverte ludique de la science :

Le 15 octobre pour les 5 / 7 ans, sur la nature et l'environnement

Le 25 octobre pour les 8 / 12 ans, sur le changement climatique

Comité de lecture

Quelques « coups de cœur » à découvrir à la bibliothèque :

Samedi / Ian McEwan
Les belles choses que porte le ciel / Dinaw Mengestu
La vie aux aguets / William Boyd
A l'abri de rien / Olivier Adam
La femme en vert / Arnaldur Indridason

N'hésitez pas
à nous rejoindre,
la prochaine rencontre est prévue
le jeudi 22 janvier à 20h30
à la bibliothèque

Contact : virginie.lescop@wanadoo.fr

En 2009, la bibliothèque a pour projet d'informatiser la gestion des prêts, si cela se concrétise il va y avoir un grand travail de saisie informatique et d'équipements pour chacun des 2 700 documents appartenant à la commune et qui sont à votre disposition tout au long de l'année. Toutes personnes bénévoles qui pourraient nous aider même ponctuellement dans différentes tâches courantes (permanence, accueil de classe, couverture de livres…) seront les bienvenues. Vous pouvez nous contacter à la bibliothèque ou par téléphone au 02 99 68 11 64

Ouverture :

Mardi	16h30 - 18h30
Mercredi	15h00 - 17h00
Vendredi	16h30 - 18h30
Samedi	10h00 - 12h30

14 rue de la liberté - 02 99 68 11 64
bibliotheque.quebriac@wanadoo.fr

Inscription gratuite - accès internet gratuit / Attention durant les vacances de Noël horaires restreints

L'équipe de la bibliothèque vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année

Farandole

Association de Québriac
Eveil des enfants de 0 à 6 ans

horaires :

Espace jeux « Badaboum »

9h à 11h15 le lundi matin

« Atelier » d'expression manuelle et corporelle :
deux groupes de 8 enfants 3-4 ans et 5-6 ans, tous les quinze jours de 10h à 12h.

Renseignements :
Odile BORDE
02.99.23.09.73

Depuis début septembre, notre association a repris ses activités avec 40 familles adhérentes

30 enfants de 0 à 3 ans viennent s'amuser régulièrement à l'espace jeux « Badaboum » accompagnés d'un parent ou de leur assistante maternelle. Nous nous retrouvons tous les lundis dans les locaux de la halte garderie autour de nombreux jeux et jouets adaptés aux âges des petits.

Brigitte, animatrice diplômée et Anne Céline, éducatrice (présente tous les quinze jours) proposent des activités d'éveil : peinture, collage, gommettes, pâte à sel, lecture, motricité, etc.
Les enfants qui le désirent peuvent fêter leur anniversaire.

Le mercredi matin, les plus grands (3 à 6 ans) expriment leurs dons artistiques et s'entrainent aux galipettes et autres acrobaties avec Brigitte dans la classe mobile et la salle de motricité.

Temps forts pour cette année :

Espace jeux « Badaboum » animation musicale avec :

- le SIM
- Anne Cécile de « l'arbre à sons » de Bazouges sous Hédé
- David, chanteur guitariste et ses comptines.

Espace jeux « Badaboum » et à « l'Atelier » :

- semaine du goût autour du chocolat
- semaine de l'enfance du 15 au 21 novembre 2008
- fête pour la nouvelle année le 10 janvier 2009
- location de jeux et jouets auprès de la ludothèque «Au bois des Ludes»

et de nombreuses autres surprises pour le bonheur des enfants…….. !

Les deux spectacles (David chanteur guitariste de la Cie du Pou et Mathieu conteur-jongleur de la Cie du Mascaret) organisés par l'association dans le cadre de la semaine de l'enfance ont émerveillé 110 enfants, leurs parents, accompagnateurs et assistantes maternelles.

AU BOIS LUDOTHEQUE DES LUDES

Prochains Ludominos :

Mercredi 28 janvier,
« ça vous fait peur ? »
10h-11h30, salle polyvalente

Mercredi 4 mars,
« La Ferme des Ludes »
10h-11h30, salle polyvalente

Mercredi 25 mars,
« Princesses et Chevaliers »
10h-11h30, salle polyvalente

Nos prochains Rendez-vous Ludiques

Carnaval'Lud,
le samedi 7 février de 15h à 18h,
salle polyvalente de Québriac

Poisson d'Avril,
le samedi 4 avril,
de 15h à 18h,
salle polyvalente de Québriac

2ème Lud'Estival,
le samedi 11 juillet,
de 14h à 22h, à Québriac

Renseignements
09.64.21.16.74
www.auboisdesludes.com

Le Lud'Halloween, 31 Octobre 2008

Le vendredi 31 Octobre, à la salle polyvalente de Québriac, de nombreuses sorcières, d'étranges fantômes et de curieux vampires se sont donnés rendez-vous pour une soirée placée sous le signe de la convivialité et du jeu à la sauce Halloween. Au programme, des jeux de société comme «L'escalier hanté», «Chasseurs de fantômes» ou autre «Soupe de sorcières», une crypte lugubre où les joueurs les plus courageux ont pu jouer dans le noir à des jeux phosphorescents et un Jardin ludique pour les plus petits lutins. Au menu, soupe aux crapzouilles arrosée pour les uns d'une bolée de sang de licorne et pour les autres d'un jus de vampire et, pour finir, un dessert monstrueux.

Plus de 150 petits et grands joueurs sont ainsi venus se régaler autour des jeux de la ludothèque associative Au Bois des Ludes de 17h jusqu'à près de 22h ! Le concept «Soupe et Jeux», bien loin de la version bonbons et autres sucreries d'Halloween, a bien plu aux familles qui ont ainsi passé un moment ludique et convivial à rire autour des jeux et à échanger autour d'un bol de soupe !

Les LUDOMINOs

Au Bois des Ludes propose chaque mois, en partenariat avec le SIVU Anim'6, LUDOMINO : un temps de jeu en famille ou avec son assistante maternelle autour d'une thématique.
En pratique, Ludomino'Pass : 10 € les 5 séances, quelque soit le nombre d'enfants.

Les Lucioles

L'année 2009 est déclarée **« Année mondiale de l'Astronomie »** partout en France des animations vont être créée pour partager et faire découvrir l'Astronomie. Afin de célébrer cet événement, l'association «Les Lucioles» est née.
Pour les Enfants, l'association propose aux enfants de découvrir l'astronomie avec différentes activités manuelles :
Construction d'une planète et du système solaire : Faire découvrir le système solaire, les planètes, les tailles et les distances. Nous construirons des fusées à eau afin de les faire décoller aux beaux jours.

Egalement en projet, réaliser des maquettes de la lune (Globe de 30 cm), le sol de la lune et découvrir la formation d'un cratère. A travers des expériences simples, les enfants comprendront l'astronomie et les phénomènes qui nous sont communs : la lunaison, les éclipses, les constellations, etc…

Pour les plus grands, c'est partager une passion : l'astronomie. C'est observer ensemble avec les instruments, partager notre savoir et nos connaissances pour progresser ensembles. Les Observations sont aussi un moment partagé entre nous et les enfants. Venez découvrir l'Observatoire de la Pleine Lune à Québriac.

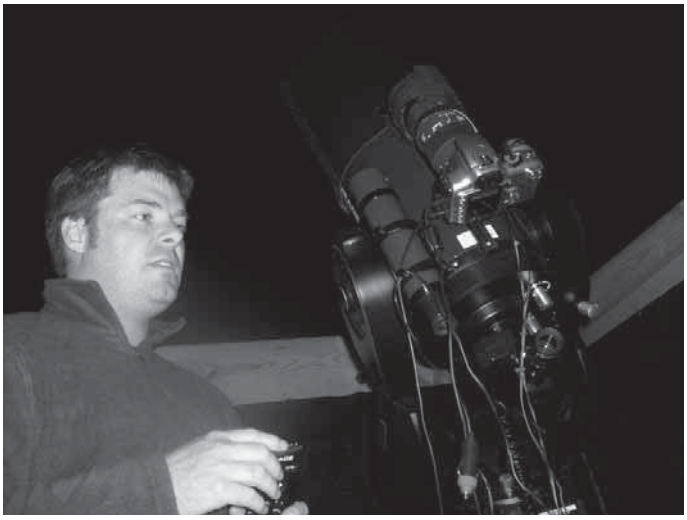

Sélène 2009 - 20 et 21 juin - Le grand Projet de l'Association est la création du Festival Sélène 2009. Le 20 et 21 JUIN 2009 QUEBRIAC, venez découvrir une manifestation ouverte à tous. Sous plusieurs formes, nous vous présentons un voyage au delà des étoiles sur le thème de la lune. Venez découvrir une exposition de photos sur notre Lune et ses phénomènes (éclipse de lune, lever de lune, etc…) dans les 2 bâtiments de l'ancienne école (25 panneaux d'expositions et plus de 50 photos grand format). Mais c'est aussi une pièce de théâtre jouée par des enfants, un spectacle de danse le samedi soir et pour nous accompagner de la musique (Ecole de musique de Tinténiac).

Les enfants de l'école de Québriac seront de la partie avec la création d'une fresque. Le Samedi soir sera proposé une soirée d'observation avec les instruments pour découvrir la voûte céleste. Vous découvriez le biscuit concocté par le Fournil Québriacois : le Sélène.
Venez nous rejoindre dans cette aventure, si vous voulez nous aider ou proposer une animation, n'hésitez pas à nous contacter.

Sur le site internet, vous trouverez le planning des activités pour les enfants (2 fois par mois) et pour les soirées d'Observation, 2 vendredi soir par mois.

Les Lu□ioles
□tt□□□leslu□ioles□armori□net □leslu□ioles□armori□□ □mail□om
Ale□andre et Patri□ia C□□ □□ □□ □□ □□2 □□ □□ □2 □□

ES QUEBRIAC - SECTION FOOTBALL

Section adulte :

Le championnat seniors pour la saison 2008/2009 est repris depuis septembre avec 2 équipes engagées. Après 7 match de championnat, l'équipe A se positionne à la 9ème place dans un championnat qui sera certainement très serré puisqu'il n'y a que 6 points entre le 3ème et le 12ème. L'équipe B se classe 8ème avec 3 victoires et 4 défaites. Une meilleure assiduité aux entraînements permettrait sans doute d'obtenir de meilleurs résultats.

L'ES QUEBRIAC remercie les sociétés CONFLANT Jean-Marc (Entretien espace vert) - TG VIANDE et le GARAGE ROBERT&BOLIVAL pour avoir contribuer à l'acquisition d'un nouveau jeu de maillots que nous aurons l'occasion de présenter officiellement lors des vœux du président qui auront lieu le dimanche 18 janvier 2009.

Notre traditionnelle « Soirée Choucroute », préparée par notre ami Jean-Michel PINSARD, a une nouvelle fois rencontrée un vif succès avec près de 340 repas servis.

Section jeune :

Pour cette nouvelle saison 2008-2009. En débutant nous avons 20 joueurs. Courant de l'année 2009, Québriac aura l'honneur de faire le plateau du Stade Rennais. En poussin nous avons 2 équipes, Benjamins une équipe à 9, une équipe 13 ans et une équipe 15 ans qui joueront en Promotions.

<u>Nos prochaines manifestations :</u>

18 janvier 2009 :
Pot de nouvel an

30 mai 2009 :
Assemblée générale
et repas fin saison

6 juin 2009 :
Tournoi seniors
semi-nocturne

17 octobre 2009 :
Soirée choucroute

Les diri□eants et les mem□res du □ureau vous sou□aitent □tous une □onne ann□e 2□□□□

LES ARCHERS DU CANAL

La saison 2009 vient de reprendre pour le club de Tir à L'arc de Tinténiac. Les effectifs sont en forte progression puisque le club passe de 10 à 17 licenciés. L'équipe s'est également renforcée avec l'arrivée de trois compétiteurs confirmés :
Guillaume Le Floc'h (Saint Agathon) champion de France junior 2008
Anthony Dupuis (Lannion) 10ème breton FITA
Stéven Le Dréau (Rennes) 5ème breton FITA, Vice-champion de France junior 2007

L'équipe de DR1 aura pour ambition de participer à la finale Nationale et de monter en Division Nationale 2. Cette équipe devrait pouvoir remporter l'une des deux premières places aux championnats d'Ille&Vilaine et de Bretagne de tir en salle (18m) et de FITA (70m).
L'équipe jeune, composé de Gwenaël, Félix et Benoît, aura pour objectifs de conserver leur titre de champion de Bretagne de FITA et remporter le titre en salle.

De gauche à droite : Gwenaël Le Dréau, Benoît Travers, Félix Crenn, Guillaume Le Floc'h, Anthony Dupuis, Stéven Le Dréau, Samuel Bessin

En parallèle de ces objectifs sportifs le club va poursuivre sa structuration en 2009.
L'an passé le club de Tinténiac a obtenu le label de bronze de Fédération Française de Tir à l'Arc. Ce label récompense le club pour son encadrement, ses résultats et son infrastructure.
Les bénévoles vont continuer leurs formations d'arbitres et d'entraîneurs.

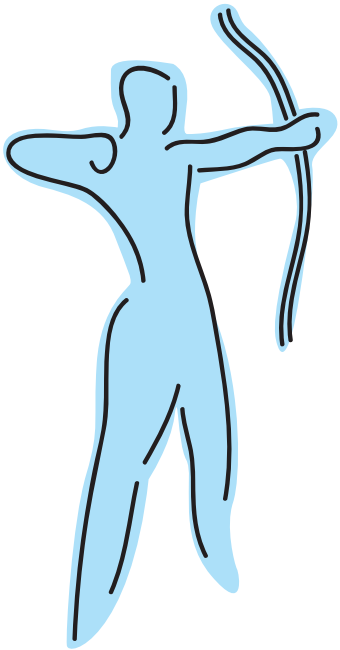

Le club va également collaborer avec le collège Théophile Briant dans le cadre de l'accompagnement éducatif en milieu scolaire.

Après avoir organisé les championnats d'Ille&Vilaine de tir en salle en janvier et la première manche de DR1 en avril, le club n'organisera pas d'évènement majeur cette saison.
Nous organiserons tout de même un concours FITA le dernier week-end qualificatif (11 et 12 juillet) pour le championnat de France de Saint Avertin.

Les grands évènements de la saison sont les suivants :

□ir en salle

17/18 janvier :
Championnat d'Ille&Vilaine
Vezin le Coquet

8 février :
Championnat de Bretagne jeunes à Quéven (56)

15 février :
Championnat de Bretagne par équipe à Loudéac

21/22 février :
Championnat de Bretagne à Thorigné Fouillard

6 au 8 mars :
Championnat de France à Lons le Saulnier (38)

□□A

31 mai
championnat Ille&Vilaine

28 juin
championnat de Bretagne

25 au 30 juillet
championnat de France

11 au 13 septembre
Finale des DR : l'objectif de la saison 2009 pour le club

Pour tout rensei□nement □
Président
LE DREAU Yannick
06 72 07 93 20

Secrétaire, BESSIN Samuel
06 32 49 71 05

QUEB'RANDO

Projets 2009

Continuer à entretenir les chemins en partenariat avec la commune

Finaliser les chantiers entrepris

Débroussaillage

Aide pour la randonnée VTT organisée par les vététistes de Combourg

Ouverture d'un chemin sur la Chapelle-aux-Filtzméens

Début d'ouverture d'un chemin à la métairie neuve

Débroussaillage des chemins de la commune en partenariat avec la municipalité.

D'autres projets en concertation…

Date à retenir en 2009

26 avril :
Randonnée à l'extérieur de la Commune

13 juin :
semi-nocturne

5 septembre :
participation aux comice agricole / jeux équestre

13 septembre :
Fête annuelle des 10 ans de QUEB'RANDO

Bilan des manifestations 2008

13 avril : Randonnée port-Mer ; Pointe du Grouin

Départ de Port Mer par un temps très menaçant qui n'a pas empêché les randonneurs de venir nombreux. Le pot du randonneur sur la digue de port Mer face au Mont Saint Michel reste un souvenir inoubliable pour les participants.

7 juin, la semi-nocturne : La chapelle - Saint-Domineuc

Randonnée sur les berges du canal car la météo des derniers jours ne nous permet pas d'aller sur les chemins. Participation nombreuse avec le pot du randonneur offert à Saint-Domineuc et le retour avec le coucher du soleil : splendide

7 septembre : 9ème Fête annuelle de QUEB'RANDO

Notre fête annuelle qui se veut toujours très conviviale avec restauration sur place et détente l'après-midi.
Beaucoup de participants par un temps clément sur les boucles proposées aux équestres d'une trentaine de kilomètres sur la commune de Québriac.
Les calèches nous ont rejoints le midi accompagnées par Gilles
Pour les pédestres une boucle de 12 kilomètres accompagnés, avec la possibilité de réduire à 6 kilomètres dans un but de répondre à tous les publics

le 28 septembre : Participation à la mucoviscidose

Par le biais de la mise en place d'un repérage et balisage d'une randonnée.

L'association continue à entretenir en partenariat avec la commune ce patrimoine fabuleux (les chemins) où de plus en plus de randonneurs sillonnent ses chemins et participent, grâce à leurs nombreux passages à leur entretien.

Les membres de l'association ont toujours besoin de main d'œuvres et de soutiens. En participant à l'entretien, aux randonnées et aussi par le biais de l'adhésion à soutenir l'association (famille 15 euros, individuelle 10 euros).

Les membres de l'association QUEB'RANDO vous souhaitent tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2009 et espèrent vous rencontrer nombreux sur les chemins de Québriac.

Merci à tous

Félin possible

FELIN POSSIBLE vous propose actuellement une trentaine de chats disponibles à l'adoption, mâles ou femelles, chatons ou adultes, de toutes les couleurs, et tous les caractères : il y en a forcément un fait pour vous !

Depuis la création de l'association en février dernier, près de 60 chats ont déjà eu la chance de trouver une famille d'adoption et plus de 80 ont été pris en charge par l'association.

Malgré cela, les abandons sont encore trop nombreux et l'association ne peut malheureusement répondre à toutes les demandes, faute de familles d'accueil suffisamment nombreuses.

Nous tenons à rappeler à tous les propriétaires de chats l'importance de la stérilisation. Chaque année, il naît bien plus de chatons qu'il y a d'adoptants. C'est ainsi que chaque année, de nombreux chatons finissent, dans les meilleurs des cas, dans les refuges, dans lesquels certains passeront des années faute d'adoptants. D'autres auront moins de chance et seront abandonnés dans la nature, voire tués à la naissance ou bien plus tard, par des méthodes barbares indignes d'un pays « civilisé » comme le nôtre, au 21ème siècle. Québriac ne fait pas exception à la règle. Cet été, des chatons, dont certains à peine sevrés, ont été, à plusieurs reprises jetés près des containers de tri sélectif… Certains étaient morts de faim. D'autres ont survécu, ont été requinqués par notre association et coulent désormais des jours heureux dans des familles aimantes et dévouées. Une petite chatte rousse de 4 mois a aussi été retrouvée abandonnée sur le bord de la route, non loin de l'ancien parc Zooloisirs, au milieu de nulle part, le bassin fracturé. Aujourd'hui, elle vit dans une famille aimante dans l'Eure, mais elle garde de lourdes séquelles de son abandon (en l'occurrence une patte en moins et un bassin fragilisé à vie).

Alors par pitié, stérilisez vos chats ! Il n'y a que des avantages à la stérilisation :

L'association recherche en permanence des **familles d'accueil** bénévoles, qui acceptent d'ouvrir les portes de leur foyer (et de leur cœur !) à une ou plusieurs boules de poils. Nous prenons en charge **tous les frais vétérinaires**, et nous pouvons également prendre en charge les **frais de croquettes**. Il n'y a pas d'engagement sur la durée, les familles d'accueil sont libres d'arrêter quand elles le souhaitent, et de définir leurs propres critères sur les chats qu'elles accueillent.

Nous recherchons aussi des **bénévoles actifs**, et des **adhérents**, car l'entretien de tous ces chats coûte très cher.

Si vous souhaitez nous aider, de quelque manière que ce soit, n'hésitez pas à nous contacter !

Contact :
- téléphone : 06 28 19 73 84 / 02 99 67 09 69
- email : asso@felinpossible.fr
- site internet : www.felinpossible.fr
- forum de discussion : www.felinpossible.fr/forum/

Nouveau bureau de l'A.P.E. :

Président :
Denis JUBAULT

Vice-présidente :
Julie LE ROUSIC-CARRE

Trésorier :
Pierre JEHANNIN

Trésorière adjointe :
Sandrine PEUVREL

Secrétaire :
Nadia GIRAULT

Secrétaire adjoint :
Vincent GERMAIN

MANIFESTATIONS 2008 - 2009

Samedi 6 décembre 2008
Vente de sapins de Noël sur réservation

Samedi 13 décembre 2008
Goûter de Noël avec jeux pour petits et grands animé par le Bois des Ludes
Avec le passage du Père Noël (réservé aux enfants de l'école de Québriac)

Samedi 31 janvier 2009
Repas de L'A.P.E

Dimanche 29 mars 2009
Braderie Vide-Grenier et Vide-Jardin

Dimanche 28 juin 2009
Kermesse de l'école

AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'Assemblée Générale de l'Amicale des Parents d'Elèves a réuni une trentaine d'entre nous pour faire le point sur l'année écoulée.

Le bilan annuel est positif. Les manifestations réalisées ont permis de financer différents sorties comme l'activité « poney » , les cadeaux de Noël, les séances de cinéma, un stage de patinoire, spectacle…

Nous avons également évoqué le programme des manifestations 2008/2009 qui seront organisées par l'APE, dont vous trouverez le calendrier ci-joint.

Des nouveaux parents motivés nous ont rejoint dans l'association et les nouveaux membres du bureau ont été élus.

Comme chaque année, nous comptons sur votre présence pour toutes ces manifestations, alors réservez dès à présent vos dates !

Merci de contacter pour les réservations ou
pour tout autre renseignement :
Nadia GIRAULT 02 99 68 15 22 ou Denis JUBAULT 02 99 23 02 64

A bientôt.
L'E□ui□e de l'APE

A.C.P.G - C.A.T.M

Toute la section a le plaisir de vous offrir à tous ses meilleurs vœux pour l'année 2009 et surtout une parfaite santé.
L'année 2008 nous avons eu le regret de voir disparaître notre ami René Colombel et madame veuve Marie Rouault, à leur famille nous renouvelons nos plus sincères condoléances.
Le banquet des combattants aura lieu le dimanche 10 mai surtout n'oubliez pas de vous inscrire

Nous tenons à vous remercier d'avoir bien voulu nous faire bon accueil lors de notre passage pour la vente de nos calendriers « Merci »

Le bureau

LES TOUCH'A'TOUT

Activités manuelles pour enfants de 6 à 14 ans

Belle rentrée cette année pour les Touch'à'tout, avec 15 participants (4 garçons et 11 filles), tous très motivés et enthousiastes. La bonne humeur est encore au rendez-vous cette année !

Les enfants sont répartis en 3 groupes suivant les âges : les « crevettes », les « clowns » et les « ados ».
Nous préparons actuellement de la déco de Noël, puis nous passerons à la mosaïque et au craquelé…

Cette année, nous avons la chance d'accueillir une nouvelle bénévole (ancienne participante de d'association à ses débuts), Camille Alonzeau, qui a fait des études d'arts plastiques et devrait nous donner plein d'idées de création.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très belle année 2009

Mélanie, Camille et Carole

CERCLE D'ILLE ET RANCE

Le Cercle d'Ille et Rance se porte toujours bien, ainsi la reprise des répétitions tous les vendredis à 20h30 pour les adultes, à 17h15 pour les enfants qui sont toujours très motivés.
Aussi nous disons donc merci à M^{me} Portier pour son dévouement et sa disponibilité en toute occasion.

Que cette nouvelle année qui arrive soit aussi fructueuse pour tous.

Tous nos vœux à tous.

Le bureau

COMITÉ DES FÊTES DU GRAND BOIS

Comme les années passées, vous nous avez fait le plaisir de venir nombreux à nos deux manifestations des 8 mai et 15 août. Vous avez été très nombreux à apprécier notre traditionnelle cuisse de bœuf grillée de notre repas du 15 août.

Nous vous remercions pour votre présence.

Nous vous attendons aussi nombreux même plus pour nos prochaines manifestations 2009.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2009

Amicalement

Le bureau

Dans le but de respecter nos amis marcheurs, vététistes et cavaliers, le bureau fut constitué :

Président :
GUILLEUX Jean-Michel

Vice-président :
VIUDEZ Jean-Michel

Trésorier :
MONNIER Pascal

Vice-trésorier :
FREITAS Jean-Christophe

Secrétaire :
FREITAS Sandrine

Vice-secrétaire :
GILLEMER Jean-François

Une randonnée sera prévu au moins une fois par mois dans la mesure du possible.

QUEBIAQUAD

L'idée d' une association est née en février 2008 avec Jean-Michel GUILLEUX - Jean-Christophe et Sandrine FREITAS.

Avec la motivation des trois, une réunion a eu lieu avec les responsables de mairie et des amoureux du quad:Pascal MONNIER ,Jean-François GUILLEMER et Jean-Michel VIUDEZ,
L'association est enfin née le 29 avril 2008.
Aujourd'hui, l'association comprend 17 membres

Nous avons participé à la Virade de l'espoir et avons fait une très bonne prestation avec la participation du champion de Bretagne et vice champion du grand ouest VIUDEZ Julien.
Deux randonnées ont eu lieu dont la dernière du 16 novembre 2008 en Vallée de la Rance. 13 membres ont participé et tous très heureux.

Nous remercions la mairie, Quebrando et toutes les personnes concernées.

Amis du Quad ,
l'équipe de Quebriaquad vous salut

ASSOCIATION NOËL À L'ORMEL

Comme tous les ans depuis 2001,nous préparons la crèche de Noël au lieu-dit «La croix de l'Ormel».Nous invitons petits et grands, à venir partager un instant de calme et de sérénité, et aussi se rencontrer et se connaître entre Québriacois. Traditionnellement, un tronc reçoit les dons dont tout le bénéfice est donné pour la recherche contre la mucovicidose.

Association Noël à l'Ormel

« ENSEMBLE CONTRE LA MUCO »

Virade de l'Espoir : 15 420 € contre la mucoviscidose

Comme chaque année paire, la commune de Québriac a accueilli fin septembre la Virade de l'espoir organisée par l'association « Ensemble contre la muco » au profit de la lutte contre la mucoviscidose.

Cette année encore, sous un soleil resplendissant, un public nombreux est venu participer aux animations proposées sur le site de la Nouasse par une équipe de bénévoles maintenant bien rodés. A l'issue de cette journée, ce sont 15 420 euros qui ont été reversés à l'association «Vaincre la mucoviscidose», une somme qui vient s'ajouter à celles récoltées par les quelques 500 Virades en France pour un total qui dépasse les 6 millions d'euros.

Grâce à cet argent, l'association pourra poursuivre ses actions de soutien aux malades et à leur famille, ainsi qu'un important programme de recherche destiné à améliorer et promouvoir les greffes d'organes.

Le relais est encore une fois passée à l'équipe de Pleugueneuc où l'association « Ille sera demain » organisera la Virade en 2009. Rendez-vous est pris à Québriac pour l'édition 2010, puisque nous aurons malheureusement encore besoin de vous.

Merci à tous.

Michel Lebulanger

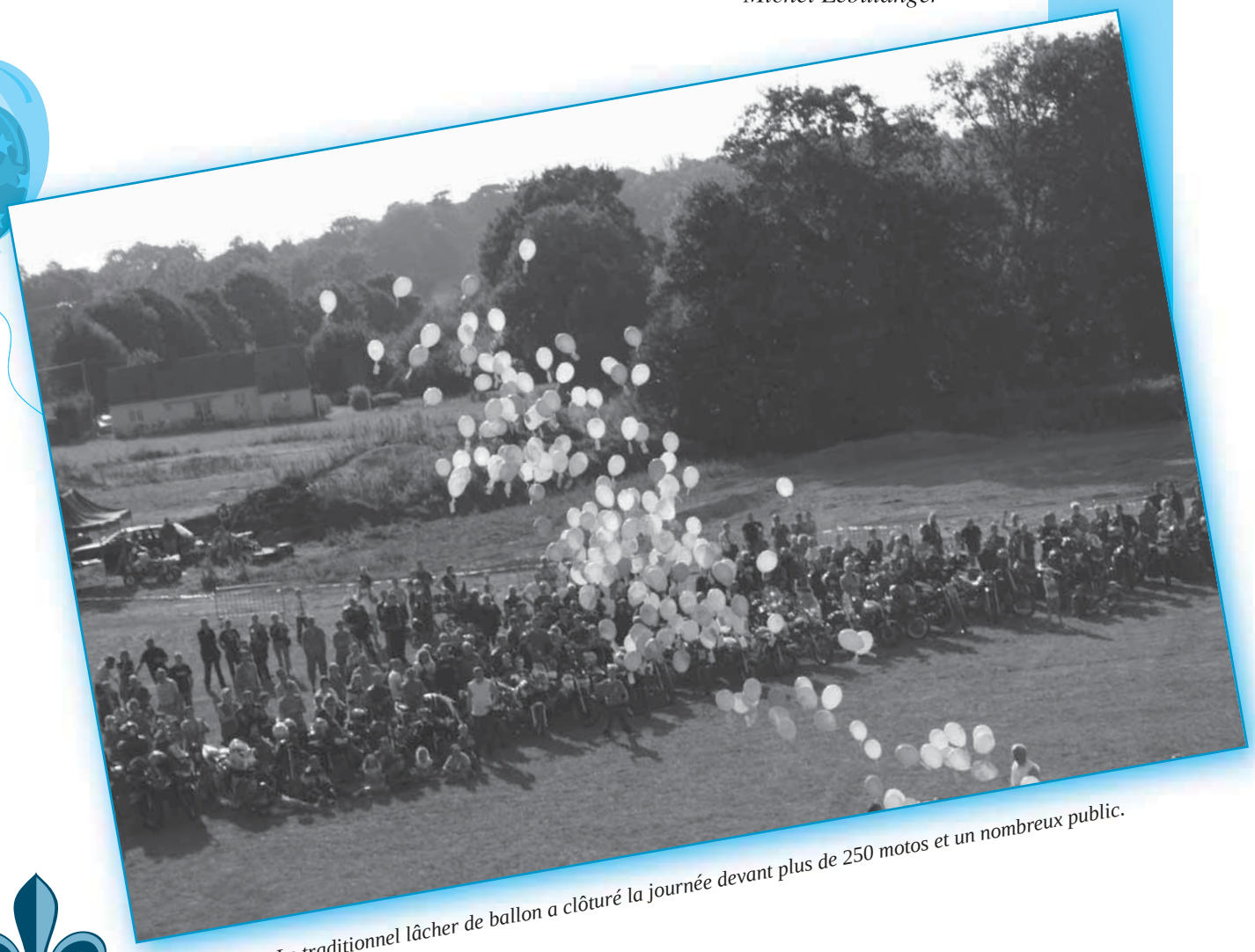

Le traditionnel lâcher de ballon a clôturé la journée devant plus de 250 motos et un nombreux public.

ASSOCIATION QUEBRIAC-MARPOD

L'année 2008 se termine déjà, toute l'association vous offre tous ses meilleurs vœux à l'occasion de cette nouvelle année, si vous le souhaitez vous pouvez toujours rejoindre notre association de jumelage avec la Roumanie qui depuis 18 ans entretien de très bonnes relations avec Marpod.
Nos relations se sont beaucoup améliorées grâce a la communication par Internet, outil devenu indispensable tout en sachant que certaines régions ne sont pas encore équipées en ligne et en matériel.

Comme les années précédentes nous avons choisis d'organiser notre rallye pédestre le 1er mai, nous avons découvert la commune de Pleugueneuc, sa place de l'église rénovée, La Bourbansais; son célèbre château et son Zoo .Si le matin les concurrents pouvaient se permettre de flâner car le soleil était bien présent , vers 12h au moment du déjeuner que nous avons organisé sous une grange aimablement prêtée, une très grosse averse de grêle s'abattait sur nous, qui annonçait un après midi plus que médiocre. Tout le monde a fini avec le sourire à la salle polyvalente de Québriac par un pot de l'amitié et la remise des lots, remerciements à tous nos fidèles marcheurs qui chaque année se creusent les méninges pour accéder aux plus hautes marches du podium, nous leur donnons rendez vous le 1er mai 2009.
Du 10 juillet au 15 juillet la commune de Québriac dans le cadre de son jumelage avec la Roumanie accueillait une délégation de Marpod. Un séjour trop court pour nos amis qui arrivent fatigués après 2600km, sachant qu'un programme est prévu et que nous essayons de leur faire découvrir avant tout les charmes de notre commune, notre joli bourg ainsi que notre campagne. Nous avions prévu également la visite de Rennes qui a commencé par un petit tour en métro puis la marche pour flâner dans les rues, suivi de la visite du parlement de Bretagne. Le lendemain c'est à St Malo pour la découverte des folklores du monde, nous en profitons pour faire le tour des remparts, l'après midi s'achève par la Pointe du Grouin et Cancale. Cette année nous avons voulu les emmenés sur la côte atlantique avec un arrêt dans la ville de Ploërmel ou nous avons vu l'horloge astronomique du frère Bernardin ainsi que la célèbre statue de Jean Paul II, repas au port de St Goustan près d'Auray et en début de l'après midi, arrêt devant les alignements de Carnac cette journée a pris fin par un bain dans l'océan , pour cela nos amis de Marpod ne sont pas les derniers pour entrer dans l'eau. Nous avons terminé ce séjour par un repas traditionnel entièrement organisé par les familles d'accueil et nous nous sommes quittés en se promettant de nous revoir en 2009 à Marpod.

Nous avons également reçu Doru Vasiu le président de l'association de Marpod au mois d'octobre qui est venu assister au forum organisé par l'association départementale S35R, les différents thèmes abordés étaient: l'intégration des roms dans la communauté roumaine, les centres de loisirs, le développement en milieu rural, trois jours de débats qui nous le souhaitons portera ses fruits dans les mois qui viennent. Nous avons profité de la présence de Doru pour nous rendre à la chambre d'agriculture d'Ille et vilaine pour pouvoir mettre en place une stratégie pour mieux organiser les éleveurs, une visite de techniciens bretons est prévue en Roumanie au début du mois de décembre pour essayer d'améliorer les techniques d'élevage.

D'autres projets sont en cours, axés surtout vers les jeunes, la mise en place de centre de loisirs pourraient se mettre en place pour l'été 2009.

Bonnes fêtes de fin d'année

Les Associations Communales

Associations « enfance-jeunesse »

Association Les Touch'a'tout (ateliers créatifs et artistiques pour les enfants)
Présidente : Carole PIRONNET,

Association « Farandole »
Présidente : Odile BORDE
Tél. 02 99 23 09 73

Syndicat intercommunal Anim'6 enfance - jeunesse
Karine Clouard
Tél. 02 99 23 00 59

Association « Trampoline » (halte garderie parentale)
30 rue de la liberté 35190 QUEBRIAC
Tél. 02 99 23 08 92

Associations sportives

Étoile Sportive Québriacoise (section football)
Président : Patrick POINT,
Secrétaire- contact : Éric HUARD,
Tél. 02 99 68 16 58

Association Les Archers du Canal
Président : Yannick LE DRÉAU,
Tél. 02 99 23 01 94

Gymnastique Volontaire
Présidente : Magali PARIS,
Tél. 02 99 68 15 91

Associations « solidarité, éducation, santé »

Association QUEBRIAC / MARPOD (Roumanie)
Président : Patrick BOISSIER,
Tél. 02 99 68 12 22

Amicale des Parents d'Élèves de l'École de QUÉBRIAC
Président : Denis JUBAULT
Tél. 02 99 23 02 64

A.C.P.G / C.A.T.M
Président : Georges DELAHAIS,
Tél. 02 99 68 01 37

Association « Ensemble contre la Muco »
Président : Michel LEBULANGER,

Association « Audrey »
Présidente : Sylvie REVEAU

Associations « Culture, Loisirs »

Association « VENT D'ÉTOILES »
Président : Jacques BORDE
Contact : Laurent MENDIBURU
02 99 23 08 79
Contact danse expression artistique
Tiphaine CELESTIN 06 03 95 47 62

Association « Au bois des Ludes » (Ludothèque)
Président : Stéphane CHEVREAU
Tél. 02 99 23 05 53

Syndicat Intercommunal de Musique (S.I.M)
Vincent Delarose
Tél. 02 99 68 08 78

Association QUEB'RANDO (randonnées pédestres et équestres)
Présidente : Louisette ADLER-LE CAM

Le Cercle d'Ille et Rance (Danses de Haute et Basse Bretagne)
Présidente : Georgette DELAHAIS,
Tél. 02 99 68 01 37

Club des Retraités
Président : André HOUITTE,
Tél. 02 99 68 02 86

Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A)
Président : Jean-Claude ROCHEFORT,
Tél. 02 99 68 05 68

Association d'Études Historiques du Canton de Hédé
Responsable :
Anne COLAS des FRANCS,

Association « QUÉBRIAQUAD »
Président : Jean-Michel GUILLEUX

Association « LES LUCIOLES »
Président : Alexandre CSUTOROS

Autres associations

Comité des fêtes du Grand-Bois
Présidente : Marie-Annick ROBERT,
Tél. 02 99 68 01 28

Association « Noël à l'Ormel »
Présidente :
Marie-Madeleine BERHAULT
Tél. 02 99 68 01 37

Association FÉLIN POSSIBLE
Présidente : Caroline CANTIN
Tél. 02 99 68 09 24

Séance du 25 juin 2008 (extrait; intégralité disponible en mairie)

Acquisition de mobilier pour la cantine scolaire

Décision du Conseil Municipal : adopté à l'unanimité.

Compte tenu de l'augmentation des effectifs à la cantine scolaire, il sera nécessaire à la rentrée de septembre d'acheter des tables et des chaises pour compléter l'existant.

Après étude des devis, Monsieur le Maire propose de retenir l'offre de prix de la société MAC (TINTÉNIAC) pour un montant total de 3 613,36 Euros TTC (32 chaises + 8 tables conforment aux normes de sécurité et de classement au feu).

Affaire BAUDRIER
projet de vente d'un bâtiment

bâtiment communal (grange) cadastré section AH 257

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a reçu de Monsieur Antoine BAUDRIER demeurant 20 Rue de la Liberté à QUÉBRIAC, une demande d'acquisition d'un bâtiment communal (grange) cadastré section AH n° 257 d'une surface totale de 64 m².

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la vente du bâtiment communal cadastré section AH n° 257.
Il sera proposé à Monsieur Antoine BAUDRIER un prix de vente proche de l'avis de France Domaine.

Affaire FAISANT
proposition d'achat d'un terrain

cadastré section E 363

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a reçu le 23 avril 2008 de Mme FAISANT Jeanine, demeurant 5 rue des Tamaris 35800 DINARD une proposition de vente d'un terrain boisé lui appartenant jouxtant l'étang communal des Étanchets, cadastré section E n° 363 d'une surface totale de 1570 m².

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'achat de la parcelle cadastrée section E n° 363.
Il sera proposé à Mme FAISANT Jeanine un prix de vente de 1 200 Euros (1570 m² X 0,50 € = 785 € + 415 € pour les arbres).

Échange de terrain Commune de QUÉBRIAC / Consorts DENOT

Parcelle cadastrée section E 973/ parcelle cadastrée E 976

Par délibération en date du 21 décembre 2007, le Conseil Municipal a accepté un échange de terrain entre les Consorts DENOT et la commune de QUÉBRIAC, à savoir « *les Consorts DENOT cèdent à la commune de QUÉBRIAC 3847 m² pris dans la parcelle cadastrée E n° 715 et la commune de QUÉBRIAC cède aux Consorts DENOT 867 m² pris dans la parcelle cadastrée section E n° 390. L'échange de terrain est consentie et acceptée par les Consorts DENOT moyennant le paiement d'une soulte par la commune de QUÉBRIAC d'un montant de 2 324,40 Euros ((3847 m² X 0,78 €) - (867 m² X 0,78 €)) ».*

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la modification de la délibération du 21 décembre 2007
Or, il s'avère que le document d'arpentage définitif établi par le géomètre mentionne une surface cédée par les Consorts DENOT de 3720 m² au lieu de 3847 m².

Il y a donc lieu de modifier la délibération du 21 décembre 2007 comme suit :

« Les Consorts DENOT cèdent à la commune de QUÉBRIAC la parcelle cadastrée E n° 976 d'une surface totale de 3720 m² et la commune de QUÉBRIAC cède aux Consorts DENOT la parcelle cadastrée section E n° 973 d'une surface totale de 867 m².
L'échange de terrain est consentie et acceptée par les Consorts DENOT moyennant le paiement d'une soulte par la commune de QUÉBRIAC d'un montant de 2 225,34 Euros ((3720 m² X 0,78 €) - (867 m² X 0,78 €)) ».

Urbanisme
Aménagement de la zone EST du bourg

Le 6 mai 2008, il a été demandé à l'architecte CHOUZENOUX une esquisse de développement concernant la zone EST du bourg de Québriac. Espace situé entre l'anneau central du bourg ancien et les lotissements de la zone EST de la commune, cette zone est qualifiée Uc (urbanisme concentré) au Plan Local d'Urbanisme mais la vocation d'extension de l'habitat serait limitée dans l'avenir, notamment en raison de l'enclavement de ces parcelles.

Cet espace d'environ 700 m² pourrait être à la fois un espace de liaison et un lieu de rencontre.

Espace de liaison et de circulation piétonne et cycliste sécurisées :

- il permettra aux Québriacois des lotissements Landelle, Clos de la Rabine, futur lotissement du Courtil Jamet et Espace Services personnes âgées, d'accéder au centre de la commune : services administratifs, bar, restaurant, commerces, espaces culturels et associatifs, bibliothèque… puis accès direct au canal etc. puis vers le Nord : commerces, école, restaurant municipal, salles et espaces de loisirs de la Nouasse etc.
- il permettra aux enfants de se rendre à la bibliothèque en toute sécurité.

Espace de rencontre :

- la configuration de l'espace devra favoriser la rencontre et la convivialité : espace-jeux conséquent, four à pain ou barbecue, tables pique-nique pour fête de quartier, bancs, abris simples, pots de l'amitié et vins d'honneur en plein-air, voire aménagement gradins naturels pour spectacle et/ou animation de rue. Les petits bâtiments en 215 (à acquérir) pourraient être réaménagés en ce sens.
- Cet espace sécurisé sera particulièrement apprécié par le bar et le futur bar-restaurant pour permettre aux enfants d'aller jouer en toute sécurité.

Décision du Conseil Municipal : adopté à l'unanimité.

Dans un premier temps, il est demandé au Conseil Municipal de valider le devis d'étude proposé par l'architecte CHOUZENOUX pour la réalisation d'une esquisse générale d'aménagement, comprenant :

- **Un plan d'ensemble au 1/500ème définissant la fonction de chaque espace ;**
- **L'organisation de flux : piétons/cyclistes en site protégé ainsi que les acquisitions et/ou démolitions nécessaires ;**
- **L'esquisse sera complétée par des croquis indicatifs des aménagements ;**

Montant HT : 4 250,00 Euros.

Personnel communal
création de 2 emplois d'adjoint technique 2ème classe

Compte tenu de l'augmentation des effectifs à l'école publique et du surcroît de travail au service technique, il convient de renforcer les effectifs des deux services.

Le Maire propose à l'assemblée :

GROUPE SCOLAIRE :

La création d'un emploi d'adjoint technique territorial à temps non complet pour des fonctions d'ATSEM à compter du 1er septembre 2008.

- Grade : adjoint technique territorial 2ème classe
- Echelle 3 – échelon 1
- Durée hebdomadaire de service : 29/35ème

SERVICE TECHNIQUE :

La création d'un emploi d'adjoint technique territorial à temps non complet pour des fonctions polyvalentes au service technique à compter du 1er septembre 2008.

(NB : l'agent interviendra également à la cantine scolaire sur le temps du midi).

- Grade : adjoint technique territorial 2ème classe
- Echelle 3 – échelon 1
- Durée hebdomadaire de service : 25/35ème

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- adopte la proposition du Maire,
- modifie ainsi le tableau des emplois,
- inscrit au budget les crédits correspondants.

Adhésion au service CESU
(Chèque Emploi Service Universel)

Proposition adoptée à l'unanimité

La loi n° 2005-841 du 26 juillet 2005 relative au développement des services à la personne et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale a notamment créé le chèque emploi service universel (CESU).
Celui-ci permet aux personnes et aux familles de payer un grand nombre de prestations effectuées à domicile ainsi que des services de garde d'enfants (garderie périscolaire, crèches …).

Le CESU peut être financé par l'employeur pour son salarié, permettant ainsi de diviser notablement, pour son utilisateur, le prix d'une prestation de service à la personne.

Aussi, il est demandé au Conseil Municipal d'habiliter Monsieur le Maire pour accepter les CESU comme moyen de paiement de la garderie périscolaire et de l'autoriser à signer le contrat d'affiliation.

Modification statutaire
Communauté de Communes
Bretagne Romantique
Abrogation de l'article 5

Par délibération n° 41.2008, du 17 avril 2008, le conseil communautaire a approuvé le projet de modification des statuts de la Communauté de Communes en abrogeant l'article 5 relatif à la composition du Bureau communautaire.

En effet, conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la détermination du nombre de Vice - présidents ainsi que la composition du Bureau relèvent du libre choix du conseil communautaire.

Par ailleurs, le conseil communautaire a décidé de consigner dans le règlement intérieur de la Communauté, la nouvelle composition du Bureau communautaire.

Le conseil municipal, décide d'approuver l'abrogation de l'article 5 des statuts de la Communauté de Communes Bretagne Romantique.

Séance du 5 septembre 2008 (extrait; intégralité disponible en mairie)

Projet d'échange de terrains
Commune de QUÉBRIAC /
Epoux LEROUX

Décision du Conseil Municipal :
Adopté à l'unanimité

Les époux Leroux sollicitent le conseil municipal pour un échange de terrains. Ils sont propriétaires de plusieurs parcelles le long de la route dite route « rouge » de la Touche vers la Gerdais et le long de la même route vers la Ville es Ray. Les actes de cession à la commune des surfaces traversées par ces routes n'ont pas été réalisés dans le passé. Récemment, le conseil municipal a effectué certaines acquisitions mais les époux Leroux n'ont pas accepté de vendre au motif de leur souhait d'un échange. Compte tenu de la sensibilité et complexité du dossier (affaire en cours au Tribunal Administratif) et de l'absence de consensus, cet échange n'a pas eu lieu.

Le changement d'interlocuteur suite aux élections municipales est un événement qui peut faciliter les reprises de contact et des négociations en vue d'aboutir à cet échange, afin de régulariser la situation de ces routes et réaliser enfin les actes notariés d'acquisition.
Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire d'entreprendre des négociations avec les époux Leroux afin de devenir propriétaire des parcelles concernées par les routes en question. Les surfaces des époux Leroux sont de 1900 m2 environ, l'objet de l'échange serait toute au moins une parcelle de 300 m2 de délaissé communal, dont le conseil municipal précédent avait accepté le principe de l'échange, sans arriver toutefois à s'accorder avec les époux Leroux sur les conditions financières d'échange.

Aménagement d'un terrain multisports

Le Conseil Municipal a prévu d'implanter un terrain multisports de proximité sur le site de la Nouasse afin d'accroître les possibilités de faire du sport pour le plus grand nombre : enfants de l'école, associations, particuliers …

La commune de QUÉBRIAC a donc lancé une consultation pour la fourniture et l'installation d'un espace multisports afin de concrétiser ce projet d'aménagement.

Après analyse des offres par la commission « sports – loisirs – infrastructures », il est proposé de retenir la société JEM CONCEPT de Péaule (Morbihan) pour la fourniture et l'installation d'un espace multisports de type « ADO MIRA » en inox brut 304 L 15 X 30 ml.

Le coût de l'ensemble multisports proposé par ladite société est de 48 287,50 Euros HT soit 57 751,85 Euros TTC. Non compris la réalisation d'une plateforme par une entreprise spécialisée.

- approuve le choix de la société « JEM CONCEPT » pour la fourniture et l'installation d'un plateau multisports de type « ADO MIRA » inox brut 15 X 30 ml d'un montant de 48 287,50 Euros HT (57 751,85 Euros TTC).
- sollicite une subvention auprès du Conseil Général d'Ille et Vilaine dans le cadre des équipements sportifs de proximité ainsi que de la Communauté de Communes Bretagne Romantique.
- approuve le plan de financement prévisionnel tel que présenté et autorise Monsieur le Maire à signer le devis correspondant.

DÉPENSES (TTC)		RECETTES	
. Multisports type « ADO MIRA » 15 X 30 ml, inox brut	**57 751,85 €**	. Subvention du Conseil Général	**19 875,00 €**
. Plateforme + VRD	**47 093,70 €**	. Subvention CC Bretagne Romantique	**20 000,00 €**
. Étude des sols	**1 196,00 €**	. F.C.T.V.A	**13 300,00 €**
		. Emprunt	**43 000,00 €**
		. Autofinancement	**9 866,55 €**
TOTAL	**106 041,55 €**	**TOTAL**	**106 041,55 €**

Aménagement des abords de la RD 81

Approbation de l'Avant Projet Définitif

Dans le cadre de l'aménagement des abords de la route départementale 81, il est proposé au Conseil Municipal de valider l'Avant Projet Définitif élaboré par le bureau d'étude INFRACONCEPT de Cesson Sévigné.

Le projet porte sur un aménagement des espaces publics situés aux abords du cimetière, terrain de football et salle polyvalente : réfection de la voirie, réseau d'assainissement, trottoirs, ralentisseurs, places de parking …

Les travaux sont répartis en un lot comprenant trois parties :
- terrassement
- voirie
- assainissement

Le montant prévisionnel du programme des travaux fait apparaître un investissement de 114 756,70 Euros HT (137 249,01 Euros TTC).

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier et en avoir délibéré, à l'unanimité :
- décide de valider le projet d'aménagement des abords de la Route Départementale 81.
- autorise Monsieur le Maire à lancer un appel d'offres pour la réalisation des travaux.
- sollicite le Conseil Général pour l'attribution d'une subvention dans le cadre de l'action en faveur de l'utilisation du granit et une participation de la dotation des recettes des amendes de police.

Curage de l'étang des Noës

Monsieur Louis DENOUAL, adjoint au maire chargé du dossier, présente les résultats de la consultation réalisée auprès de diverses entreprises.

Décision du Conseil Municipal : adopté à l'unanimité.

Après étude des différents devis, il est proposé de retenir l'offre de la SARL DELACROIX de Saint-Domineuc pour un montant de 5 000,00 Euros HT (5 980,00 Euros TTC).

Aquisition d'un bâtiment : sanitaire "Maternelle"

Dans l'attente de la construction du préau de la cour Nord du Groupe Scolaire, il a été décidé d'installer un bâtiment sanitaire modulaire.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition de la mairie de SAINT DIDIER qui a mis en vente un bâtiment sanitaire « maternelle ».

Caractéristiques :

Marque « COUGNAUD »
Année de mise en service : 2003
Dimensions : 8,20 m X 2,44 m X 2,75 m
Hauteur sous plafond : 2,31 m
Surface totale : 20 m²
Ossature du bâtiment galvanisée / grenaillée et laquée
Installation sanitaire : 3 wc, 2 urinoirs, 2 lavabos, 1 chauffe-eau électrique

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide de retenir l'offre de la mairie de SAINT DIDIER (Ille et Vilaine) pour l'achat d'un bâtiment sanitaire « maternelle » (marque COUGNAUD) au prix de 7 000,00 Euros.

Acquisition d'une sono portable

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal autorise l'acquisition d'une sono portable (200 W RMS MA808 MIPRO CD) et accepte l'offre de la société SONOWEST de Melesse pour un montant de 1 630,43 Euros (1950,00 Euros TTC).

Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'étoile Sportive Québriacoise

Pour la saison 2008 – 2009, l'Étoile Sportive Québracoise a décidé de recruter un éducateur sportif dans le cadre des missions proposées par « Profession Sport 35 ».
Cet organisme intervient notamment dans la gestion administrative des associations « employeurs », l'accompagnement des bénévoles dans leur vie associative, la mise en relation de l'offre et de la demande sur le marché de l'emploi sportif.

L'éducateur sportif interviendra à raison de 4 heures par semaine auprès des jeunes footballeurs Québriacois.
Le coût financier à la charge de l'Étoile Sportive Québriacoise est estimé à 3 700,00 Euros pour la saison 2008 – 2009.

L'Étoile Sportive Québracoise sollicite la commune afin d'obtenir une subvention pour atténuer cette charge financière.

Mise à disposition salle polyvalente :
Association Bretonne de Tai Chi Chuan

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- accorde à l'Etoile Sportive Québracoise une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 500,00 Euros.

Les crédits nécessaires seront prélevés à l'article 6574 « subventions de fonctionnement aux associations et organismes divers » du budget principal.
La somme sera versée sur présentation des factures acquittées par l'Étoile Sportive Québriacoise suivant l'échéancier :

1er versement en JANVIER 2009 = 750,00 Euros
2ème versement en JUIN 2009 = 750,00 Euros

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de mettre la salle polyvalente à disposition de l'association Bretonne de Tai Chi Chuan dont le siège social est situé 3 Square d'Oslo à RENNES.

L'association disposera de la salle le mardi soir et le prix de location est fixé à 120,00 Euros pour la saison 2008 – 2009 (septembre 2008 à juin 2009).

Séance du 26 septembre 2008 (extrait; intégralité disponible en mairie)

Construction d'un restaurant scolaire :
Présentation de l'Avant Projet Sommaire

Monsieur Jean-Pierre CHOUZENOUX, architecte, maître d'œuvre du projet de construction du restaurant scolaire, présente au Conseil Municipal l'Avant Projet Sommaire (phase APS).

Observations sur le projet :

- le projet est intitulé « RESTAURANT SCOLAIRE »,
- séparer les vestiaires des sanitaires tout en restant vigilant quant aux surfaces
  (Alain OLLIVIER prépare une note dans ce sens),
- voir la nécessité de sanitaires handicapés pour le personnel
- prévoir, avec la Direction des Services Vétérinaires, un projet d'aménagement de la cuisine en vue d'une cuisine sur site, se conformant à la marche en avant,
- prévoir une double porte d'entrée,
- point d'eau dans le local d'entretien,

- modifier l'aménagement paysager à l'extérieur, dont le chemin piétonnier, pour un accès maximum pour les semi-remorques,
- chiffrer un agrandissement du hall,
- faire une étude / argumentaire sur le mode de chauffage gaz / électricité,
- le chauffage se fera par RADIATEURS dans TOUTES les salles,
- fournir au maître d'ouvrage de la documentation technique sur les volets extérieurs orientables,
- fournir au maître d'ouvrage de la documentation technique sur le HDFlotex pour la salle à manger. Argumentaire par rapport au lino.
- établir pour le 15 octobre une évaluation financière complète par lots,

La commune de QUÉBRIAC va engager une démarche auprès de HABITAT 35 pour prendre une partie de la propriété 1 rue de la Rabine, afin d'agrandir la desserte du restaurant par l'arrière (rue de la Landelle).

Évaluation des coûts du projet présenté ce jour :

BATIMENT	502 618,00 € HT
MATERIEL DE CUISINE	48 000,00 € HT
EXTERIEUR (voirie – réseaux – clôtures)	38 000,00 € HT

L'Avant Projet Sommaire sera définitivement adopté au cours de la prochaine séance du Conseil Municipal le 24 octobre 2008.

Aménagement d'un espace multisports:
étude de sols

Afin de poursuivre le dossier d'aménagement d'un espace multisports sur le site de la Nouasse et d'affiner le programme des travaux, il est nécessaire de réaliser une étude de sols pour connaître la portance et définir précisément la structure de plate forme à mettre en place.

Suite à la consultation réalisée auprès de 3 sociétés spécialisées, les résultats sont les suivants :

Objet : mission d'étude géotechnique (examen du site, sondages avec prélèvements de matériaux, étude des épaisseurs rencontrées sur 1,50 mètre, classification des matériaux de fond de forme, analyses granulométriques).

Nom de la société	Montant HT
LABOSPORT (Le Mans)	2 131,00 €
CEBTP SOLEN (Plescop)	2 420,00 €
CRIIT SPORTS (Chatellerault)	non répondu

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de retenir la société LABOSPORT pour un montant de 2 131,00 € HT et autorise Monsieur le Maire à signer le devis d'étude.

Transfert de la mission de la Caisse des Écoles à la Commune de QUÉBRIAC

La Caisse des Écoles de QUÉBRIAC, établissement public autonome administré par un comité d'élus et de parents d'élèves, a pour mission principale de gérer la cantine scolaire.
Le comité de la Caisse des Écoles adopte et exécute chaque année les dépenses et les recettes liées à la gestion des repas.

Cependant, depuis longtemps, des dépenses liées au fonctionnement de la cantine scolaire (produits d'entretien, eau, électricité, chauffage, personnel …) sont prises en charge par le budget principal de la commune.
Pour avoir une vue claire et précise du coût de fonctionnement du service de restauration scolaire, l'ensemble des dépenses et des recettes de la cantine scolaire devrait être affecté au budget principal de la commune.

Le Conseil Municipal,

- **décide qu'à compter du 1er janvier 2009, les dépenses et les recettes liées au service de restauration scolaire seront affectées au budget principal de la commune.**
- **va solliciter l'avis du Comité Technique Paritaire départemental sur la suppression des 2 postes de la cantine scolaire et le transfert des heures vers la commune de QUÉBRIAC.**

A noter que les 2 agents sont également titulaires à la commune et que leurs missions resteront inchangées.

Enquête sur le commerce « bar – restaurant »

Résultat de l'enquête réalisée du 25 juillet au 25 septembre 2008 dans le cadre du projet de création d'un commerce « bar – restaurant ».

Les questionnaires :

Distribués	retournés	%
625	41	6,56

Pensez-vous qu'il est intéressant pour Québriac d'avoir un restaurant et pourquoi ?

OUI	NON
34	7
. développement de la commune . pour faire vivre la commune . garder une dynamique commerciale . animer le centre bourg . avoir un endroit de convivialité . lieu de rencontre	. ne souhaite pas rencontrer ses voisins dans un restaurant à Québriac . trop de concurrence dans les communes avoisinantes . la commune n'a pas vocation à se substituer à l'initiative privée . le « fiasco » de VIVAL devrait être une leçon

Combien de fois allez-vous au restaurant en famille ou entre amis par an ?

1 à 5	6 à 10	11 à 15	16 à 20	+ de 20
11	**12**	**5**	**0**	**6**

***Ordre de priorité* :**

1 dans le secteur Tinténiac – Hédé – Combourg
2 à Rennes
3 la côte

S'il y avait un restaurant à Québriac, iriez-vous ?
Si oui, à quelles conditions ?

OUI	NON
34	7
. carte variée . qualité des repas . accueil, ambiance conviviale . cadre agréable . prix attractifs . animation musicale . curiosité	

crêperie	pizzeria	traditionnelle
15	11	18
Snack	**ouvrier**	**autre**
0	10	1 (marocain)

Par quel type de restauration seriez-vous intéressé ?

Midi	soir	fin de semaine
17	21	22

Composition des foyers ayant répondu à l'enquête

personne seule	couple sans enfant	couple avec enfants
4	17	20

Séance du 24 octobre 2008 (extrait; intégralité disponible en mairie)

Approbation des séances du Conseil Municipal : 5 et 26 septembre 2008

En l'absence d'objection, les procès-verbaux des séances du conseil municipal en date du 5 et 26 septembre 2008 **sont adoptés à l'unanimité**.

Toutefois, le Conseil Municipal décide de modifier les dates de versement de la subvention accordée le 5 septembre 2008 à l'Étoile Sportive Québriacoise, à savoir :

- 1er versement en décembre 2008 = 750,00 Euros
- 2ème versement en avril 2009 = 750,00 Euros.

Construction d'un restaurant scolaire : Approbation de l'Avant Projet Sommaire

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de construction d'un restaurant scolaire dans sa phase APS (Avant Projet Sommaire).
L'APS a été modifié en tenant compte des observations émises lors de la présentation de l'esquisse le 26 septembre 2008.
Le projet de construction est établi par le cabinet d'architecture CHOUZENOUX de Rennes.

Descriptif :

Le projet porte sur la construction d'un bâtiment d'environ 390 m² pour les besoins du service de restauration scolaire. Son implantation est prévue au Nord du Groupe Scolaire.

Nomenclature des surfaces :

Hall	52.50 m²
Sanitaires	46.20 m²
Salle à manger (adultes)	23.30 m²
Salle à manger (enfants)	123.10 m²
Local technique – chaufferie	5.60 m²
Réserves – Entrée	13.30 m²
Sanitaires – vestiaires du personnel	10.60 m²
Cuisine	45.50 m²
Local poubelles	6.80 m²
Local entretien	2.20 m²
Laverie	12.40 m²
Auvent – accès	47.80 m²

Coût :

Une première approche financière fait état d'un coût prévisionnel de **612 000 Euros HT**.

1	Gros Œuvre – Béton armé	**155 000 €**
2	Charpente – Couverture – Etanchéité	**85 000 €**
3	Menuiseries extérieures et intérieures	**87 000 €**
4	Cloisons – Isolation	**15 000 €**
5	Chauffage/ventilation	**80 000 €**
6	Electricité	**29 000 €**
7	Plomberie	**24 000 €**
8	Revêtements de sols et murs	**23 000 €**
9	Plafonds suspendus	**10 000 €**
10	Peinture – Revêtement muraux	**11 000 €**
11	Voirie et aménagement extérieur	**45 000 €**
12	Cuisine-relais / Hotte	**48 000 €**

Le Conseil Municipal APPROUVE globalement l'avant projet sommaire (APS) de construction du restaurant scolaire et AUTORISE la poursuite de l'étude dans sa phase APD (Avant Projet Définitif) avec les réserves suivantes :

- **Les vestiaires du personnel seront obligatoirement séparés des sanitaires. Si besoin, prévoir un déplacement du local technique vers la salle de restauration.**

- **Une étude complémentaire, radiateurs/chauffe-eau gaz électricité, est souhaitée avant de choisir le mode de chauffage.**

Aménagement de la Rue des Landelles et mise en sécurité de l'entrée Sud de l'agglomération : approbation du contrat de maîtrise d'œuvre

Le contrat de maîtrise d'œuvre, qui est proposé par le cabinet d'architecte paysagiste Pierre POFFA 50 Rue de Vitré 35300 FOUGERES, est passé en application des articles 28 et 74 du Code des Marchés Publics.

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de SEPTEMBRE 2008.

Le forfait provisoire de rémunération est calculé sur la base suivante :

Taux de rémunération	8,50 %
Enveloppe prévisionnelle des travaux	65 000,00 € HT
Forfait provisoire de rémunération	5 525,00 € HT
T.V.A	1 082,00 €
T.T.C	6 607,90 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Approuve le contrat de maîtrise d'œuvre proposé par le cabinet d'architecte paysagiste Pierre POFFA relatif au projet d'aménagement de la rue des Landelles et de la mise en sécurité de l'entrée Sud de l'agglomération.**
- **Approuve le forfait initial de rémunération d'un montant de 5 525,00 Euros HT.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.**

Élection de la Commission d'Appel d'Offres à caractère permanent

La commission d'appel d'offres est l'instance qui attribue les marchés. Elle choisit l'offre qui se révèle être économiquement la plus avantageuse au regard des critères préalablement définis par la collectivité.

Vu les dispositions de l'article 22 du Code des Marchés Publics, prévoyant que la commission d'appel d'offres d'une commune de moins de 3500 habitants doit comporter, en plus du Maire, président de droit, trois membres titulaires et trois membres suppléants élus au sein du conseil municipal, au scrutin secret à la majorité absolue,

Le Conseil Municipal décide de procéder à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres à caractère permanent.

Sont élus :

En tant que membres titulaires : Louis DENOUAL, Jacques BORDE, Eugène LEMARRE.

En tant que membres suppléants : Alain BILLON, Patricia HUARD, Xavier MORLON.

Rétrocession foncière HABITAT 35 / Commune de QUÉBRIAC

La construction du futur restaurant scolaire nécessite que la commune de Québriac dispose d'une bande de terrain d'environ deux mètres de large située au fond des jardins de 3 pavillons (Rue de Tanouarn) dont HABITAT 35 est propriétaire.
Cette acquisition permettrait d'avoir une emprise foncière plus importante pour l'édification du bâtiment et d'aménager une liaison piétonne entre le lotissement « Les Landelles » et l'espace commercial.

La superficie à prendre est de 293 m² et concerne la parcelle cadastrée section D n° 788 (D n° 702 avant la division).

Les frais de géomètre seront pris en charge par HABITAT 35. Le transfert de propriété sera réalisé à titre gratuit au moyen d'un acte notarié.

Le Bureau du Conseil d'Administration d'HABITAT 35 a délibéré favorablement pour cette rétrocession.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **décide d'acquérir à titre gratuit une bande de terrain à usage de jardin appartenant à HABITAT 35 cadastrée section D n° 788 d'une surface de 293 m².**

- **autorise Monsieur le Maire à signer tous actes et documents pour mener à terme cette opération, notamment l'acte de vente, lequel sera dressé par Maître Guillaume LECOQ, 5 avenue des Trente, 35190 TINTÉNIAC.**

Retrait de la commune de SAINT SYMPHORIEN de la Communauté de Communes BRETAGNE ROMANTIQUE

La commune de St Symphorien a sollicité par courrier du 22 mai 2008 son retrait de la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique et elle a délibéré dans ce sens à l'occasion de sa séance de conseil municipal du 25 avril 2008.

Après concertation avec les responsables de la commune, il a été émis l'hypothèse que Saint Symphorien puisse quitter la Communauté de Communes moyennant la prise en charge d'une quote part de l'encours de la dette restant à la charge de la Communauté au 1er janvier 2009.

L'encourt de la dette de la Communauté au 1er janvier 2009 sera de 2 319 937,40 €.

L'encourt de la dette proposée à la charge de la commune de Saint Symphorien serait établi au prorata de sa population (475 habitants sur une population totale de 27 984 habitants) soit pour une somme de 39 378 €.

Pour tenir compte des faibles ressources de la commune, il a par ailleurs été envisagé que la contribution soit étalée sur une période de 5 ans selon l'échéancier suivant :
Années 2009 à 2012 : 8 000 € / an ; Année 2013 : 7 378 €

Le Conseil municipal de Saint Symphorien – au cours de sa séance du 10 septembre 2008 – a validé à l'unanimité de ses membres présents les conditions de retrait précisées ci avant.

Le Conseil Communautaire en a fait de même à l'occasion de sa séance d'Assemblée Générale du lundi 29 septembre et ce à l'unanimité.

Conformément à la procédure réglementaire, il appartient désormais aux conseils municipaux des 24 autres communes membres de se prononcer quant au retrait et conditions de retrait de la commune de St Symphorien de la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique

Au terme de son exposé, Monsieur le Maire propose au Conseil de se prononcer en donnant son accord aux principes énoncés ci avant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve le retrait de la commune de Saint Symphorien de la Communauté de Communes Bretagne Romantique.

Service Public d'Assainissement Collectif
Présentation du rapport annuel 2007

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Collectif.

Le rapport a pour objet de rassembler et de présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du Service Public d'Assainissement Collectif pour l'exercice 2007.

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public d'assainissement Collectif est présenté pour information et la délibération s'y rapportant ne donne pas lieu à un vote.

Finances
Tarifs 2009 Service Public d'Assainissement Collectif

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, fixe les tarifs du Service Public d'Assainissement à compter du 1er janvier 2009 comme suit :

	Rappel 2008	**2009**
prime fixe annuelle	61,20 €	**61,20 €**
par m3 d'eau potable consommée	1,6500 €	**1,6800 €**

Service Public d'Eau Potable
Présentation du rapport annuel 2007

Madame Marie-Madeleine GAMBLIN présente au Conseil Municipal, conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public d'Eau Potable.

Le rapport a pour objet de rassembler et de présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2007.

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public d'Eau Potable est présenté pour information et la délibération s'y rapportant ne donne pas lieu à un vote.

Urbanisme
Déclaration d'intention d'aliéner
Propriété LE LIEVRE

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il a reçu le 1er octobre 2008 de Maître Philippe LAMBELIN, 2 avenue Félicité de Lamennais 35190 TINTÉNIAC, une Déclaration d'Intention d'Aliéner (D.I.A) un bien sis 1 Rue de la Gromillais à QUÉBRIAC, cadastré AH n° 360, comprenant un bâtiment à usage d'habitation sur un terrain d'une superficie totale de 995 m², appartenant à Monsieur Grégory LE LIEVRE.

Ce bien inclus dans la limite du Droit de Préemption Urbain (DPU) créé par délibération du conseil municipal en date du 13 juillet 2007 est soumis au droit de préemption au bénéfice de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de ne pas faire valoir son droit de préemption sur le bien précité.

Permanences du Maire et des Adjoints

□ □Armand C□ □□EA□□□□□□ □ aire	*□inan□es □E□onomie □r□anisme □□a□itat □n□rastru□tures*	*□endredi □sur rende□□vous□ □amedi □□□ □□2□*
□ □Alain □□LL□□ □er ad□oint	*A□□aires so□iales Petite en□an□e Personnes □□□es □rans□orts*	*□amedi □□□ □□2□ □□ Et sur rende□□vous □□□*
□ □Louis □E□□□AL 2ème ad□oint	*□oirie et r□seau□ □□timents □ommunau□ Environnement*	*□ardi □□ □□□□ Et sur rende□□vous □□□*
□me Patri□ia □□A□□ □ème ad□ointe	*□ie asso□iative □□ort □Loisirs □Culture □□tes et □□r□monies*	*□amedi □□□ □□2□ □□ Et sur rende□□vous □□□*

□□□s'adresser au se□r□tariat de mairie□

Mairie

Adresse : 5, Rue de la Liberté – 35190 – QUÉBRIAC
Tél. : 02 99 68 03 52 – Email : mairie@quebriac.fr

□uverture de la □airie du mardi au samedi de □□□□ □ □2□□□

Renseignements utiles

Assistance sociale du secteur *□□me □□E□E□□□ermanen□es en □airie les □er et □ème □eudis matin de □□a□ue mois sur □□□□Conta□ter le C□□A□□ □Com□our□*

Centre Départemental d'Action Sociale (C.D.A.S) *□ □□uare □mile □o□uon □C□□ □□□□□□ □□□1□□2 □□ □□ □□ □□*

ADMR *□2□avenue des □rentes □ □□□ □□□□AC*
□ervi□e Personnes A□□es □□2 □□ □□ □□ □□
□ervi□e □amille □□2 □□2□ □□ □2

Maison de l'Emploi / ASSEDIC *□□□□ue de la □airie □C□□ □□□□□□ □□□1□□2 2□ □□ □□ □□*

Déchetterie *□□oute de □a□ou□es□sous□□ □d□□ □□□ □□□□AC*
□oraires d'□iver □Lundi au vendredi de □□□□□ □ □□□□□
□amedi □□ □□□□□□et □□□□□ □□□□□□

Concours des maisons fleuries

Le 29 novembre 2008, à la salle polyvalente, la municipalité à procéder à la remise des prix du concours des maisons fleuries organisé au printemps dernier.

11 personnes se sont inscrites sur les catégories suivantes : 9 en catégorie maisons et abords, 2 en catégorie maisons et 5 en catégorie jardins.

Les lauréats sont :

Catégorie maisons et abords :

1er prix : M. BERHAULT Paul
2ème prix : M. REGNAULT Raymond
3ème prix : Mme LAMARRE Joëlle

Catégorie maisons :

1er prix : Mme LEMENANT

Catégorie jardins :

1er prix : M. LECHAULT Yves
2ème prix : Mme LAMARRE Joëlle
3ème prix : M. LEROUX André

La municipalité remercie tous les participants et espère que le prochain concours fera encore plus d'adeptes.

CCAS - Repas

92 personnes se sont rendues à la salle de la nouasse le dimanche 23 novembre 2008 à l'invitation faite par le CCAS. Madame GRISON et Monsieur MORIN, les 2 doyens ont pu profiter comme toute l'assemblée d'un après-midi convivial, chaleureux et musical.

Claude DUHAMELLE
Travaux Publics
35190 QUÉBRIAC

Terrassement, Empierrement, Drainage
Assainissement autonome, Raccordement tout à l'égout
Raccordement de vos réseaux EDF, GDF, PTT, AEP
Nettoyage de vos terrains (avec gyrobroyeur)
Location Tractopelle, Pelle à pneus, Mini-pelle et BRH

Tél. 02 99 68 12 94 Port. 06 03 37 84 41
Fax 02 99 23 00 89

Siret : 422 745 976 00015 - APE 4531B

La Commission Animation et Communication vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.